

DELIBERATION PORTANT SUR LES MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPETENCES 2024-2025 DE L'UFR BIOLOGIE

LE CONSEIL DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE, EN SA SEANCE
DU MARDI 10 SEPTEMBRE 2024,

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n°2024-3 du 2 janvier 2024 modifiant le décret n°2020-1527 en date du 7 décembre 2020 portant création
de l'établissement public expérimental Université Clermont Auvergne (UCA) ;

Vu les statuts de l'Université Clermont Auvergne, notamment les articles 29 à 31 ;

Vu le règlement Intérieur de l'Université Clermont Auvergne ;

Vu la délibération du conseil d'administration du 16 mars 2021 portant élection du Président de l'université, Mathias
BERNARD ;

Vu le quorum atteint en début de séance ;

Vu la présentation de Françoise PEYRARD, Vice-Présidente en charge de la Formation ;

Après en avoir délibéré ;

DECIDE

d'approuver les modalités de contrôle des connaissances et des compétences 2024-2025 en annexe des formations
suivantes portées par l'UFR Biologie :

- Licence Sciences de la vie + LAS 3 + LAS-R 3
- Licence professionnelle Aménagement paysager : conception, gestion, entretien
- Licence professionnelle Agriculture biologique : production, conseil, certification et commercialisation
- Master Biologie végétale
- Master Sciences et technologie de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement
- Master Gestion de l'environnement
- Master Biologie-santé
- Master Microbiologie
- Master Bio-informatique

Membres en exercice : 44

Votes : 28

Pour : 28

Contre : 0

Abstentions : 0

**Le Président de l'Université
Clermont Auvergne,**

Signé électroniquement par
Mathias BERNARD



Le 30 septembre 2024



UFR Biologie-UFR Pharmacie

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES Année universitaire 2024-2025

Licence mention Sciences de la Vie + LAS 3 + LAS-R 3

Parcours : Biologie Cellulaire et Physiologie (dont LAS 3)
Parcours : Biologie des Organismes et des Populations et des Ecosystèmes
Parcours : Sciences de la Vie et de la Terre
Parcours : Nutrition (dont LAS 3)
Parcours : Pharmacologie (dont LAS 3)

Conseil de Gestion : 8 Juillet 2024
Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : 10 septembre 2024

La Vice-Présidente
en charge de la Formation

Françoise PEYRARD

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsables Pédagogiques de la mention :

Corinne CALET N2 (corinne.calet@uca.fr) et Emmanuel VANROBAYS N3 (Emmanuel.vanrobays@uca.fr)

Parcours	Référents Pédagogiques	Adresse e-mail
Biologie cellulaire et physiologie	Sylviane Cotterell	sylviane.cotterell@uca.fr
Biologie des organismes, des populations et des écosystèmes	Jean-François Carrias	j-francois.carrias@uca.fr
Sciences de la Vie et de la Terre	Marie Charpin Muriel Laubier	marie.charpin@uca.fr muriel.laubier@uca.fr
N2 Nutrition-Pharmacologie et LAS2 NP	David Cia Marjolaine Delarbre	responsable-pedagogique- N2SV.nupha@uca.fr david.cia@uca.fr Marjolaine.VAREILLE-DELARBRE@uca.fr
LAS2 et LAS3 + LAS-R 3 BCP	Amalia Trousson	amalia.trousson@uca.fr
N3 Nutrition et LAS 3 + LAS-R 3	Marie-Chantal Farges	M-Chantal.FARGES@uca.fr
N3 Pharmacologie et LAS 3 + LAS-R 3	Christine Courteix	Christine.COURTEIX@uca.fr

Contact en scolarité : Dominique BRUGIERE dominique.brugiere@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	Non contrôlée
Assiduité aux TD	Certains TD font l'objet de contrôle continu
Assiduité aux TP	L'assiduité est obligatoire pour toutes les séances de TP même lorsque des séances ne sont pas évaluées (2 ABI entraînent la défaillance à l'UE)
Accès à la salle d'examen	L'accès aux salles d'examen est interdit à tout candidat qui se présente 30 minutes après le début des épreuves pour les EvT portant sur les CM/TD. Aucun retard n'est toléré pour les examens de TP.
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	<ul style="list-style-type: none"> • Une note de 0 sera attribuée à une épreuve pour laquelle l'absence est injustifiée <p>L'étudiant est déclaré défaillant à l'UE à partir de 2 absences injustifiées.</p> <p>En cas d'absence justifiée: :</p> <ul style="list-style-type: none"> • si le nombre d'épreuves est égal à 2, une épreuve de substitution est mise en place (pour avoir deux notes d'EvC), • si le nombre d'épreuves est supérieur ou égal à 3, il y a possibilité soit de neutraliser la/les note/s, soit de mettre en place une épreuve de substitution, afin d'avoir a minima deux notes. <p>Toute absence à une épreuve de substitution est considérée comme injustifiée.</p>

Pour les LAS 3 et les LAS-R 3, se référer aux Informations générales et aux Règles des examens spécifiques en annexe

Stages		
Niveau - parcours	durée minimale	calendrier/période
N3-Pharmacologie	5 semaines	S6/Juin-Juillet-Aout*
N3-Nutrition	5 semaines	S6/Juin-Juillet-Aout*
N3 Pluridisciplinaire Sciences	2 semaines	Janvier/Mai
N3 SVT	2 semaines	Janvier/Mai

*** date limite : jury de 2^{de} session**

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par le CFVU du 24 mai 2022.

Référent stage pour la formation :

N3 Pharmacologie: Catherine Coudert, Christine Courteix

N3 Nutrition: Marie-Chantal Farges

N3 SVT: Frédéric Clamens-Nanni

MODALITÉS DE COMPENSATION

Niveau 2 - Parcours BCP, BOPE, SVT, Nutrition-Pharmacologie				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
A/A' (Majeure)	cf. tableaux	15 ects au S3 18 ects au S4	B/B' Mineure C/C' Transverse	
B/B' (Mineure)	cf. tableaux	9 ects au S3 et 9 ects au S4	A/A' Majeure C/C' Transverse	
C/C' (Transverse)	cf. tableaux	6 ects au S3 et 3 ects au S4		A/A' Majeure B/B' Mineure

Niveau 3 - Parcours BCP				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
A/A' (Fondamental)	cf. tableaux	18 ects au S5 et 15 ects au S6	B/B' Spé. C/C' Transverse	
B/B' (Spécialisation)	cf. tableaux	6 ects au S5 et 9 ects au S6	A/A' Fonda. C/C' Transverse	
C/C' (Transverse)	cf. tableaux	6 ects au S5 et au S6		A/A' Fonda. B/B' Spé.

Niveau 3 - Parcours BOPE				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
A/A' (Fondamental)	cf. tableaux	18 ects au S5 15 ects et au S6	B/B' Spé. C/C' Transverse	
B/B' (Spécialisation)	cf. tableaux	6 ects au S5 et 9 ects au S6	A/A' Fonda. C/C' Transverse	
C/C' (Transverse)	cf. tableaux	6 ects au S5 et au S6		A/A' Fonda. B/B' Spé.

Niveau 3 - Parcours SVT et parcours SVT (si réforme)				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
A/A' (Fondamental)	cf. tableaux	18 ects au S5 15 ects et au S6	B/B' Spé. C/C' Transverse	
B/B' (Spécialisation)	cf. tableaux	6 ects au S5 et 9 ects au S6	A/A' Fonda. C/C' Transverse	
C/C' (Transverse)	cf. tableaux	6 ects au S5 et 6 ects au S6		A/A' Fonda. B/B' Spé.

Niveau 3 - Parcours nutrition				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
A/A' (Fondamental)	cf. tableaux	12 ects au S5 et 6 ects au S6	B/B' Spé. C/C' Transverse	
B/B' (Spécialisation)	cf. tableaux	12 ects au S5 et 18 ects au S6	A/A' Fonda. C/C' Transverse	
C/C' (Transverse)	cf. tableaux	6 ects au S5 et 6 ects au S6		A/A' Fonda. B/B' Spé.

Niveau 3 - Parcours Pharmacologie				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
A/A' (Fondamental)	cf. tableaux	12 ects au S5 et 6 ects au S6	B/B' Spé. C/C' Transverse	
B/B' (Spécialisation)	cf. tableaux	12 ects au S5 et 18 ects au S6	A/A' Fonda. C/C' Transverse	
C/C' (Transverse)	cf. tableaux	6 ects au S5 et 6 ects au S6		A/A' Fonda. B/B' Spé.

Modalité de validation de l'année:

Pour valider le Niveau 2 ou le Niveau 3 quel que soit le parcours il faut avoir obtenu une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à l'année, et une moyenne supérieure ou égale à 10/20 entre les blocs AA'BB'

NIVEAU 2 - Parcours Biologie cellulaire et Physiologie

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : entre 48 et 54 crédits en fonction de la mineure choisie

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc	Crédits (= coefficient s) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
				évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance			
				Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
3	A	UE 1 : Biologie et génétique moléculaire-Bioinformatique	6		EvC EvT	50	3 1	E+A+A E	1h+45'+1h30 2h	3 1	E+A+A E	1h+45'+1h30 2h	1	E	2h
		UE 2 : Microbiologie	3		EvC EvT	50	≥2 1	A E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 3 : Développement animal et végétal	6												
		EC 1 : Développement animal		0,5	EvC EvT	50	2 1	A E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h
		EC2: Développement végétal		0,5	EvC EvT	50	2 1	A E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h
		Choix mineure : MBP ou MC	9												
	B	UE 4 : Diversité des interactions dans le monde du vivant (MBP)	3		EvC EvT	50	≥2 1	A E	- 1h30	1	E	1h30	1	O ou E	15' ou 1h
		UE 5 : Le cycle cellulaire et ses régulations (MBP)	3		EvC EvT	50	≥2 1	A E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 6 : Outils pour biologistes (MBP)	3		EvC	100	≥2	E+A	-	1	A	-	1	A	-
		UE 7 : Equilibres en solution et cinétique chimique (MC)	3		EvC	100	2	E	1h	1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 8 : Réactivité organique fonctionnelle I (MC)	3		EvC	100	2	E	1h + 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
	UE 9 : Techniques expérimentales (MC)	3		EvC	100	5	2E+2TP+A	E=2*45'	3	E+TP+A	E=1*45'	1	E	1h30	
C	UE 10 : PPP	3		EvC	100	2	A+O	10'	2	A+O	10'	1	O	10'	
	UE 11 : Anglais	3						Voir Annexe MCCC LANSAD							
		30													

4	A'	UE 12: Cellule et énergie	6		EvC EvT	50	2 1	E E	1h 2h	1	E	2h	1	E	2h	
		UE 13 :Physiologie des communications animales et végétales	6		EvC EvT	40	≥3 1	A E	- 2h	1	E	2h	1	E	2h	
		UE 14 :Reproduction animale et végétales	3		EvC EvT	40	2 1	A E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30	
		UE 15 :Statistiques 1	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30	
	Choix mineure : MBP ou MC		9													
	B'	UE 16 : Biotechnologies végétales (MBP)	3		EvC EvT	50	3 1	A E	- 1h	1	E	1H30	1	E	1h30	
		UE 17 : Des microorganismes d'intérêt aux pathogènes (MBP)	3		EvC EvT	50	≥2 1	A E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30	
		UE 18 : Neurobiologie cellulaire (MBP)	3		EvC EvT	50	≥2 1	A E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30	
		UE 19 : Analyse structurale moléculaire (MC)	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30	
		UE 20 : Réactivité organique fonctionnelle II (MC)	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30	
		UE 21 : Thermodynamique chimique (MC)	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30	
		C'	UE 22 : Anglais	3		Voir Annexe MCCC LANSAD										
			30													

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

Pour les UE à évaluation mixte EvC/EvT portées par l'UFR Biologie, il y a conservation en seconde chance des notes de CC, quelle que soit la note

En cas de défaillance (2 ABI en EvC), la note de session 2 ne représentera que la note d'EvT.

REMARQUES :

UE 1: A= évaluation en ligne Biomol/Bioinfo et H&S. L'UE 1 comporte des TP non notés mais pour lesquels la non assiduité sera sanctionnée (cf page2).

UE 2: A=test en ligne + CR TP

UE 3: A= test en ligne et l'UE comporte des TP non notés mais pour lesquels la non assiduité sera sanctionnée

UE 4: A= test en ligne

UE 5: A= CR de TP + Examen en ligne + Analyse de doc (en ligne)

UE 6 : A = 1ère chance : Tests en ligne et CR écrits de TP - 2ème chance : Test en ligne

UE 9: A=évaluation en ligne sur les aspects hygiène et sécurité

UE 10: A= diaporama

UE 11: A= Oral et/ou compréhension

UE 12 : cette UE comprend des TP non notés mais pour lesquels la non-assiduité sera sanctionnée (cf page 2 des MCCC)

UE 13: A= CR TP, ou test en ligne ou devoir en ligne

UE 14: A= test en ligne ou devoir en ligne et l'UE comporte des TP non notés mais pour lesquels la non assiduité sera sanctionnée

UE 15: L'examen terminal concerne l'ensemble des enseignements de l'UE (CM et TD).

UE 16: A = l'équipe pédagogique se laisse la possibilité de faire des CC variés (CR TP ou poster ou oral ou analyse d'article,)

UE 17: A= CR et tests en ligne et en TP

UE 18: A= tests en ligne et compte rendu de TP

UE 22: A=oral/et/ou compréhension orale

La validation du Module Développement Durable est obligatoire en N2, à l'exception des étudiants qui l'ont validé en N1 à l'UCA ; les modalités d'évaluation et de validation sont décrites en annexe

NIVEAU 3 + LAS 3 + LAS-R 3 - Parcours Biologie cellulaire et Physiologie

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 54 crédits (hors UE libre)

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc	Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
				évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance			
				Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
5	A	UE 1 : Bioinformatique	3		EvC	100	≥2	A + E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 2 : Génétique et méthodologie moléculaire	6		EvC EvT	50	≥2 1	2E E	2*1h 2h	1	E	2h	1	E	2h
		UE 3 : Dynamique des protéines	3		EvC EvT	50	2 1	A E	2x15' 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 4 : Défense et immunité	6		EvC EvT	50	2 1	E E	25'+20' 2h	1	E	2h	1	E	1h30
	Choix de spécialisation : 1 combinaison parmi 4		6												
	B	UE 5 : Biodiversité des végétaux (C1)	3		EvC EvT	50	2 1	E+M E	45' 1h30	1	E	1h30	1 1	O E	15' 1h30
		UE 6 : La plante dans son environnement (C1)	3		EvC EvT	50	2 1	A+TP E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 7 : Physiologie des grandes fonctions chez les mammifères (C2)	6		EvC EvT	50	≥2 1	E E	20' 1h30	1	E	1h30	1 1	E O	1h30 20'
		UE 8 : Métabolismes microbiens: diversité et rôles (C3)	3		EvC EvT	50	2 1	A E	- 1h30	1	E	1h30	1	O	20'
		UE 9 : Virologie (C3)	3		EvC EvT	50	≥2 1	O+A E	15-20' 1h30	1	E	1h30	1	O	20'
		UE 10 : Outils de génétique moléculaire (C4)	3		EvC	100	2	A	-	1	A	-	1	E	1h
		UE 11 : Interaction et différenciation cellulaire (C4)	3		EvC EvT	50	2 1	A/A E	- 1h30	1	A	-	1	E	1h30
		Voir Annexe MCCC LANSAD													
C	UE 12 : Anglais	3													
	UE 13 : Prepro 2 : entrepreneuriat	3		EvC	100	2	Projet+O	20'	2	Projet+O	20'	1	O	20'	

		30												
A'	UE 14 : Mécanismes de la variabilité génétique	6		EvC EvT	50	2 1	E E	2*1h 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
	UE 15 : Statistiques 2	3		EvT	0	1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
	UE 16 : Interactions cellulaires et signalisation	3		EvC EvT	50	3 1	A E	- 1h30	3 1	A E	- 1h30	1	E	1h30
	UE 17 : Méthodes d'analyse des composés biologiques	3		EvT	100	1	E	2h				1	E	2h
Choix de spécialisation : 1 combinaison parmi 4		9												
B'	UE 18 : Physiologie de la nutrition des plantes (C1)	3		EvC	100	2	E	2*45'	2	E	2*45'	1	E	1h30
	UE 19 : Phytopathologie, agroécologie et environnement (C1)	3		EvC EvT	50	2 1	O+A E	10' 1h	1	E	1h30	1	O	10'
	UE 20 : Métabolites spécialisés chez les plantes: fonctions & enjeux	3		EvC EvT	50	2 1	O E	15' 1h	1	E	1h	1	E	1h
	UE 21 : Reproduction, croissance et vieillissement (C2a, C2b)	6		EvC EvT	50	≥2 1	A E	- 2h	1	E	2h	1	E	2h
	UE 22 : Physiopathologie (C2a)	3		EvC	100	6	O +5E	20' +5*15'	6	O +5E	20' +5*15'	1	E	1h30
	UE 23 : Immunologie clinique (C2b)	3		EvC EvT	50	2 1	A E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
	UE 24 : Identification bactérienne, détection des pathogènes et contrôle microbiologique (C3)	3		EvC EvT	50	≥2 1	A E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
	UE 25 : Parasitologie (C3)	3		EvC EvT	50	≥2 1	A E	15' 1h30	1	E	1h30	1	O	20'
	UE 26 : Biotechnologies microbiennes (C3)	3		EvC EvT	50	≥2 1	A E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
	UE 27 : Modèles biologiques et programmation sous R (C4)	3		EvC	100	≥ 2	Projet+E	1h	1	E	1h30	1	E	1h30
	UE 28 : Introduction à la génomique fonctionnelle (C4)	3		EvC	100	2	M A	1h30	1	E	1h30	1	O	20'
	UE 29 : Biologie de l'évolution (C4)	3		EvC EvT	50	2 1	TP info+ A E	1h30-6h' 1h30	2 1	TP info+ A E	1h30-6h' 1h30	1	E	1h30
	C'	UE 30 : Anglais	3		Voir Annexe MCCC LANSAD									
UE 31 : UE libre		3		En fonction de l'UE libre choisie										

			30																	
--	--	--	----	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

Pour les UE à évaluation mixte EvC/EvT portées par l'UFR Biologie, il y a conservation en seconde chance des notes de CC, quelle que soit la note
En cas de défaillance (2 ABI en EvC), la note de session 2 ne représentera que la note d'EvT.

REMARQUES :

UE 1: A= évaluation d'un projet réalisé en TP tout au long du semestre ; cette UE comporte des TP non notés mais pour lesquels la non assiduité sera sanctionnée

UE 2: A = comporte des TP non notés mais pour lesquels la non assiduité sera sanctionnée UE 3: A=test en ligne - cette UE comprend des TP non notés

UE 3: A=test en ligne - cette UE comprend des TP non notés

UE 6: A= synthèse bibliographique sous forme de poster; l'UE comporte des TP non notés mais pour lesquels la non assiduité sera sanctionnée

UE 8: A= CR TP+exercice en TD

UE 9: A= synthèse bibliographique sous forme de poster + évaluation potentielle en TP (préparation et/ou CR)

UE 10: A= Compte rendu de TP et Synthèse bibliographique sous forme d'oral, l'UE comporte des TP non notés mais pour lesquels la non assiduité sera sanctionnée

UE 11: travaux rendus en TD+1 EvC de TP (30') et 1 EvC numérique (15')

UE 15: l'UE comporte des TP non notés mais pour lesquels la non assiduité sera sanctionnée (cf page 2). L'examen terminal concerne l'ensemble des enseignements de l'UE (CM, TD et TP).

UE 16: A= CR TP + test en ligne+ Analyse de document (en ligne)

UE 19: A= rapport écrit

UE 20: comporte des TP non notés mais pour lesquels la non assiduité sera sanctionnée (cf page 2)

UE 21: A= CR de TP (et/ou questions en relation avec le TP avec questionnaire Moodle)

UE 23: A= compte-rendu et un schéma expérimental

UE 24 : A = exercices TD et TP

UE 24 : A = en TD : 1 exercice - en TP : 1 CR + 1 note questionnaire rapide écrit + 1 note" réalisation technique"

UE 25: CR de TP et/ou questions (en relation avec le TP, sur des articles scientifiques...) + oral de 15' sur la préparation du TP

UE 26: fichier excel + questionnaires d'analyses de résultats

UE 29 : A = 2*2 séances d'1h30 pendant lesquelles les étudiants analysent des documents et rendent un compte rendu correspondant à 6h de rédaction de compte rendu.

NIVEAU 2 - Parcours Biologie des organismes des populations et des écosystèmes

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

48-54 crédits en fonction de la mineure choisie

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	A	UE 1 : Biologie et génétique moléculaire- Bioinformatique	6		EvC EvT	50	3 1	E+A+A E	1h+45'+1h30 2h	2+1 1	E+A+A E	1h+45'+1h30 2h	1	E	2h
		UE 2 : Microbiologie	3		EvC EvT	50	≥2 1	A E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 3 : Développement animal et végétal	6												
		EC 1 : Développement animal		0.5	EvC EvT	50	2 1	A E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h
		EC2: Développement végétal		0.5	EvC EvT	50	2 1	A E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h
		Choix mineure : Env ou ST	9												
	B	UE 4: Diversité des interactions dans le monde du vivant (Env)	3		EvC EvT	50	1 1	A E	- 1h30	1	E	1h30	1	O ou E	15' ou 1h
		UE 5 : Ecologie appliquée (Env)	3		EvC	100	≥3	E+TP+S	E=50'/S=10'	1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 6 : Ecologie du comportement (Env)	3		EvC EvT	50	≥2 1	A E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 7 : Cartographie SVT (ST)	3		EvC EvT	50	2 1	A O	- 30'	1	O	30'	1	O	30'
		UE 8 : Minéralogie et Pétrologie (ST)	6												
		EC1: Minéralogie		0.5	EvC EvT	50	2 1	TP E	- 2h	1	E	2h	1	E	2h
		EC2 Pétrologie		0.5	EvC EvT	50	2 1	TP E	- 2h	1	E	2h	1	E	2h
	C	UE 9 : PPP	3		EvC	100	2	A+O	10'	2	A+O	10'	1	O	10'
		UE 10 : Anglais	3												
			30												

4	A'	UE 11: Cellule et énergie	6		EvC EvT	50	2 1	E E	1h 2h	1	E	2h	1	E	2h
		UE 12 : Physiologie des communications animales et végétales	6		EvC EvT	40	3 1	A E	- 2h	1	E	2h	1	E	2h
		UE 13 : Reproduction animale et végétales	3		EvC EvT	40	2 1	A E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 14 : Statistiques 1	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
	Choix mineure : Env ou ST		9												
	B'	UE 15 : Ecologie des populations et des communautés (Env)	3		EvC EvT	50	≥2 1	TP, TD, M E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 16 : Changements climatiques et impacts environnementaux (Env)	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
		UE 17 : Introduction aux sciences agronomiques et aux sciences des aliments (Env)	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
		UE 18 : Enveloppes fluides et climat (ST)	3		EvC EvT	50	2 1	QCM+E E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 19 : Paléontologie (ST)	3		EvC EvT	50	2 1	A E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h
UE 20 : Tectonique globale (ST)		3		EvC EvT	50	≥ 2 1	TP, O E	- 1 h	2	E, O	1h 15'	2	E, O	1h, 15'	
C'	UE 21 : Anglais	3		Voir Annexe MCCC LANSAD											
		30													

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

Pour les UE à évaluation mixte EvC/EvT portées par l'UFR Biologie, il y a conservation en seconde chance des notes de CC, quelle que soit la note En cas de défaillance (2 ABI en EvC), la note de session 2 ne représentera que la note d'EvT.

REMARQUES :

UE 1: A = évaluation en ligne Biomol/Bioinfo et H&S. L'UE 1 comporte des TP non notés mais pour lesquels la non assiduité sera sanctionnée (cf page2).

UE 2: A = tests en ligne + CR TP

UE 3: A= test en ligne et l'UE comporte des TP non notés mais pour lesquels la non assiduité sera sanctionnée

UE 4: A = test en ligne ou devoir en ligne - En session 2 : oral ou écrit selon les effectifs d'étudiants susceptibles de se présenter en seconde chance.

UE 5: A = évaluation écrite de TP et/ou TD

UE 6: A = évaluation écrite de TP et/ou TD ; cette UE comporte un(des) TP non noté(s) mais pour le(s)quel(s) la non assiduité sera sanctionnée

UE 7 : A= CR TP

UE 9: A = diaporama

UE 10: A = oral/et/ou compréhension orale

UE 11 : cette UE comprend des TP non notés mais pour lesquels la non-assiduité sera sanctionnée (cf page 2 des MCCC)

UE 12: A = CR TP

UE 13: test en ligne et l'UE comporte des TP non notés mais pour lesquels la non assiduité sera sanctionnée

UE 14: L'examen terminal concerne l'ensemble des enseignements de l'UE (CM et TD).

UE 19: A= CR TP et travail de groupe

UE 21: A= oral et/ou compréhension orale

La validation du Module Développement Durable est obligatoire en N2, à l'exception des étudiants qui l'ont validé en N1 à l'UCA ; les modalités d'évaluation et de validation sont décrites en annexe

NIVEAU 3 - Parcours Biologie des organismes, des populations et des écosystèmes

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

54 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
5	A	UE 1 : Bioinformatique	3		EvC	100	≥2	A + E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 2 : Biologie des Métazoaires	3		EvC EvT	50	3 1	TP E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 3 : Ecologie fonctionnelle	3		EvC EvT	50	2 1	TP+A E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 4 : Classification phylogénétique des animaux	3		EvC EvT	50	≥2 1	A E	2h	1	E	2h	1	E	2h
		UE 5 : Ecologie moléculaire: du gène à l'écosystème	3		EvC EvT	50	2 1	TP+A E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 6 : Biodiversité des végétaux	3		EvC EvT	50	2 1	E+M E	45' 1h30	1	E	1h30	1 1	O E	15' 1h30
	B	UE 8 : La plante dans son environnement	3		EvC EvT	50	2 1	A+TP E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 9 : Diversité et écologie des microorganismes	3		EvC EvT	50	3 1	TD+TP E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
	C	UE 10 : Anglais	3		Voir Annexe MCCC LANSAD										
		UE 11 : Prepro 2 : entrepreneuriat	3		EvC	100	2	Projet+O	20'	2	Projet+O	20'	1	O	20'
				30											

A'	UE 12 : Statistiques 2	3		EvT	0	1	E	1h30			1	E	1h30		
	UE 13 : Physiologie de la nutrition des plantes	3		EvC	100	2	E	2*45'	2	E	2*45'	1	E	1h30	
	UE 14 : Animal et milieu de vie	3		EvC	100	≥2	A	-	1	E	2h	1	A	30'	
	UE 15 : Ecosystèmes et perturbations	3		EvC EvT	50	2 1	A E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30	
	UE 16 : Biodiversité et évolution des chordés	3		EvC EvT	40	2 1	A E	- 1h30	1	A	1h00	1	A	1h	
Choix de combinaison : 1 parmi 6		9													
6	B'	UE 17 : Biologie de l'évolution (C1, C3, C4)	3		EvC EvT	50	2 1	TP info+ A E	1h30 6h 1h30	2 1	TP info+ A E	1h30 6h 1h30	1	E	1h30
		UE 18 : Flore et habitats naturels (C1, C2, C6)	6		EvC EvT	50	2 1	A E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 19 : Ethologie et neurosciences (C5)	3		EvT		1	E	1h30				1	E	1h30
	B'	UE 20 : Modèles biologiques et programmation sous R (C3, C4)	3		EvC	100	≥2	projet+E	30'	1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 21 : Diversité et adaptations au milieu aquatique (C2, C3, C5)	3		EvC EvT	50	2 1	A ou O E	1h ou 15' 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 22 : Phytopathologie, agroécologie et environnement (C4, C5, C6)	3		EvC EvT	50	2 1	O+A E	10' 1h	1	E	1h	1	E	1h
C'	UE 23 : Anglais	3		Voir Annexe MCCC LANSAD											
	UE 31 : UE libre	3		En fonction de l'UE libre choisie											
		30													

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

Pour les UE à évaluation mixte EvC/EvT portées par l'UFR Biologie, il y a conservation en seconde chance des notes de CC, quelle que soit la note

En cas de défaillance (2 ABI en EvC), la note de session 2 ne représentera que la note d'EvT.

REMARQUES :

UE 1: A= évaluation d'un projet réalisé en TP tout au long du semestre ; cette UE comporte des TP non notés mais pour lesquels la non assiduité sera sanctionnée

UE 3: A= réalisation d'une vidéo

UE 4: A= évaluation de dissections, exercices de de détermination et classification, CR de TP (schéma de plan d'organisation, tableau comparatif...)

UE 5: A= Ecrit et/ou évaluation en ligne (be safe be clean et TP)

UE 7: A= travaux rendus en TD ou CR TP

UE 8: A= synthèse bibliographique sous forme de poster; l'UE comporte des TP non notés mais pour lesquels la non assiduité sera sanctionnée

UE12: l'UE comporte des TP non notés mais pour lesquels la non assiduité sera sanctionnée (cf page 2).

L'examen terminal concerne l'ensemble des enseignements de l'UE (CM, TD et TP).

UE 14: A= test en ligne et Conservation de la note de CC

UE 15: A= écrits réalisés sur le terrain+travaux rendus en TD

UE 16: A= TP, examen en ligne en seconde chance

UE 17 : A = 2*2 séances d'1h30 pendant lesquelles les étudiants analysent des documents et rendent un compte rendu correspondant à 6h de rédaction de compte rendu.

UE 18: A= relevé floristique + rapport

UE 21: devoirs maison

UE 22: rapport écrit

NIVEAU 2 - Parcours Sciences de la Vie et de la Terre

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 54 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	A	UE 1 : Biologie et génétique moléculaire-Bioinformatique	6		EvC EVT	50	3 1	E+A+A E	1h+45'+1h30 2h	2+1 1	E+A+A E	1h+45'+1h30 2h	1	E	2h
		UE 2 : Microbiologie	3		EvC EVT	50	≥2 1	A E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 3 : Développement animal et végétal	6												
		EC 1 : Développement animal		0.5	EvC EVT	50	2 1	A E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h
		EC2: Développement végétal		0.5	EvC EVT	50	2 1	A E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h
	B	UE 4: Cartographie SVT	3		EvC EVT	50	2 1	A O	- 30'	1	O	30'	1	O	30'
		UE 5 : Minéralogie et Pétrologie	6												
		EC1: Minéralogie		0.5	EvC EVT	50	2 1	TP E	- 2h	1	E	2h	1	E	2h
		EC2 Pétrologie		0.5	EvC EVT	50	2 1	TP E	- 2h	1	E	2h	1	E	2h
	C	UE 6 : PPP	3		EvC	100	2	A+O	10'	2	A+O	10'	1	O	10'
UE 7 : Anglais		3							Voir Annexe MCCC LANSAD						
			30												
		UE 8: Cellule et énergie	6		EvC EVT	50	2 1	E E	1h 2h	1	E	2h	1	E	2h

4	A'	UE 9 :Physiologie des communications animales et végétales	6		EvC EvT	40	≥3 1	A E	- 2h	1	E	2h	1	E	2h
		UE 10 :Reproduction animale et végétales	3		EvC EvT	40	2 1	A E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 11 :Statistiques 1	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
	B'	UE 12 :Enveloppes fluides et climat	3		EvC	100	≥2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 13 : Paléontologie	3		EvC EvT	50	≥2 1	A E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 14 :Tectonique globale	3		EvC EvT	50	≥2 1	TP, O E	- 1 h	2	E, O	1h, 15'	2	E, O	1h, 15'
C'	UE 15 : Anglais	3	Voir Annexe MCCC LANSAD												
		30													

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

Pour les UE à évaluation mixte EvC/EvT portées par l'UFR Biologie, il y a conservation en seconde chance des notes de CC, quelle que soit la note

En cas de défaillance (2 ABI en EvC), la note de session 2 ne représentera que la note d'EvT.

REMARQUES :

UE 1: A= évaluation en ligne Biomol/Bioinfo et H&S. L'UE 1 comporte des TP non notés mais pour lesquels la non assiduité sera sanctionnée (cf page2).

UE 2: A=test en ligne + CR TP

UE 3: A= test en ligne et l'UE comporte des TP non notés mais pour lesquels la non assiduité sera sanctionnée

UE 4: A= CR TP

UE 6: A=diaporama

UE 7: A= oral/et/ou compréhension orale

UE 8 : cette UE comprend des TP non notés mais pour lesquels la non-assiduité sera sonctionnée (cf page 2 des MCCC)

UE 9: A=CR TP

UE 10: A=test en ligne et l'UE comporte des TP non notés mais pour lesquels la non assiduité sera sanctionnée

UE 11: l'examen terminal concerne l'ensemble des enseignements de l'UE (CM et TD).

UE 13: A= : CR TP et/ou CR TD et/ou questionnaire en ligne et/ou travail de groupe

UE 15: A= oral/et/ou compréhension orale

La validation du Module Développement Durable est obligatoire en N2, à l'exception des étudiants qui l'ont validé en N1 à l'UCA ; les modalités d'évaluation et de validation sont décrites en annexe

NIVEAU 3 - Parcours Sciences de la Vie et de la Terre

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

54 à 57 crédits en fonction de l'UE libre choisie

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc	Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
				évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance			
				Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
5	A	UE 1 : Ecologie fonctionnelle	3		EvC EvT	50	2 1	TP+A E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 4 : Classification phylogénétique des animaux	3		EvC EvT	50	≥2 1	A E	- 2h	1	E	2h	1	E	2h
		UE 3 : Ecologie moléculaire: du gène à l'écosystème	3		EvC EvT	50	2 1	TP+A E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 4 : Biodiversité des végétaux	3		EvC EvT	50	2 1	E+M E	45' 1h30	1	E	1h30	1 1	O E	15' 1h30
		UE 5 : La plante dans son environnement	3		EvC EvT	50	2 1	A+TP E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 6 : Assurer les besoins physiologiques fondamentaux de l'organisme	3		EvC EvT	50	≥2 1	A E	- 2h	2	E+O	2h+30'	1	O	30'+30' prépa
	B	UE 7 : Outils géophysiques et géochimiques (SVT)	3		EvC EvT	50	2 1	O E	15' 1h30	1	E	1h30	1	O	30'
		UE 8 : Sédiments et paléoenvironnements	3		EvC EvT	50	2 1	A E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h
	C	UE 9 : Anglais	3		Voir Annexe MCCC LANSAD										
		UE 10 : Prepro 2 : enseignement	3		EvT	0	1	E	1h30					1	E
		30													
		UE 11 : Physiologie de la nutrition des plantes	3		EvC	100	2	E	2*45'	2	E	2*45'	1	E	1h30

6	A'	UE 12 : Animal et milieu de vie	3		EvC	100	≥2	A	-	1	E	2h	1	A	30'	
		UE 13 : Biologie de l'évolution	3		EvC EvT	50	2 1	TP info+ A E	1h30-6h 1h30	2 1	TP info+ A E	1h30-6h 1h30	1	E	1h30	
		UE 14 : Perception de l'environnement, défense de l'organisme et perpétuation de l'espèce	3		EvC EvT	50	≥2 1	E E	- 2h	2	E O	2h 30'	1	O	30'+30' prépa	
		UE 15 : Ecole pédagogique de terrain	3		EvC	100	2	A+E	45'	2	A+E	45'	1	O	15'	
	B'	UE 16 : De l'océan à la chaîne de montagne (SVT)	6		EvC EvT	50	≥2 1	O+E M	15'+1h30 -	1	E	1h30	1	E	1h30	
		UE 17 : Géodynamique interne (SVT)	3		EvC	100	≥2	TP+E	-	1	E	1h30	1	E	1h30	
	C'	UE 18 : Anglais	3		Voir Annexe MCCC LANSAD											
		UE 19 : UE libre Stage enseignement - Suivi de classe ou Partenaire scientifique pour la classe	3		En fonction de l'UE libre choisie											
				30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

Pour les UE à évaluation mixte EvC/EvT portées par l'UFR Biologie, il y a conservation en seconde chance des notes de CC, quelle que soit la note

En cas de défaillance (2 ABI en EvC), la note de session 2 ne représentera que la note d'EvT.

REMARQUES :

UE 1: A= réalisation d'une vidéo

UE 2: A= évaluation de dissection, exercices de de détermination et classification, CR de TP (Schéma de plan d'organisation, tableau comparatif etc.)

UE 3: A= TP+évaluation be safe be clean

UE 5: A= synthèse bibliographique sous forme de poster; l'UE comporte des TP non notés mais pour lesquels la non assiduité sera sanctionnée

UE 6: A= travaux rendus en TD ou CR TP

UE 8: A = rapport de terrain et CR TP"

UE12: A= test en ligne et conservation de la note de CC

UE 14: A= travaux rendus en TD

UE 13: A = 2*2 séances d'1h30 pendant lesquelles les étudiants analysent des documents et rendent un compte rendu correspondant à 6h de rédaction de compte rendu.

UE 15 : A= CR (compte-rendu)

UE 16 : De l'océan à la chaîne de montagne - RSE : l'écrit portera uniquement sur les notions vues en cours et non sur les notions abordées lors des séances de terrain

NIVEAU 3 - Parcours Sciences de la Vie et de la Terre (si réforme)

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

54 à 57 crédits en fonction de l'UE libre choisie

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
5	A	UE 1 : Ecologie fonctionnelle	3		EvC EvT	50	2 1	TP+A E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 2 : Classification phylogénétique des animaux	3		EvC EvT	50	≥2 1	A E	- 2h	1	E	2h	1	E	2h
		UE 3 : Perception de l'environnement, défense de l'organisme et perpétuation de l'espèce	3		EvC EvT	50	≥2 1	E E	- 2h	2	E O	2h 30'	1	O	30'+30' prépa
		UE 4 : Biodiversité des végétaux	3		EvC EvT	50	2 1	E+M E	45' 1h30	1	E	1h30	1 1	O E	15' 1h30
		UE 5 : La plante dans son environnement	3		EvC EvT	50	2 1	A+TP E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 6 : Assurer les besoins physiologiques fondamentaux de l'organisme	3		EvC EvT	50	≥2 1	A E	- 2h	2	E+O	2h+30'	1	O	30'+30' prépa
	B	UE 7 : Géodynamique interne (SVT)	3		EvC	100	≥2	TP+E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 8 : Sédiments et paléoenvironnements	3		EvC EvT	50	2 1	A E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h
	C	UE 9 : Anglais	3		Voir Annexe MCCC LANSAD										
		UE 10 : Synthèses en biologie et en géologie	3		EvC	100	>2	E	5h 4h	2	E	5h 4h	1	E	4h
			30												

6	A'	UE 11 : Physiologie de la nutrition des plantes	3		EvC	100	2	E	2*45'	2	E	2*45'	1	E	1h30	
		UE 12 : Animal et milieu de vie	3		EvC	100	≥2	A	-	1	E	2h	1	A	30'	
		UE 13 : L'évolution :mécanismes et conséquences	3		EvC	100	3	2 A +O	6h 15'	3	2 A +O	6h 15'	1	0	20'	
		UE 14 : Préparation aux épreuves orales	3		EvC	100	≥2	O	4h prépa + 1h	1	O	4h prépa +1h	1	O	4h prépa +1h	
		UE 15 : Ecole pédagogique de terrain	3		EvC	100	2	A+E	45'	2	A+E	45'	1	O	15'	
	B'	UE 16 : De l'océan à la chaîne de montagnes (SVT)	6		EvC	100	≥2	O+E+M	15'+1h30	1	E	1h30	1	E	1h30	
		UE 17 : Outils géophysiques et géochimiques (SVT)	3		EvC	100	≥2	-	-	1	E	1h30	1	E	1h30	
	C'	UE 18 : Anglais	3		Voir Annexe MCCC LANSAD											
		UE 19 : UE libre Stage enseignement - Suivi de classe	3		En fonction de l'UE libre choisie											
		30														

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

Pour les UE à évaluation mixte EvC/EvT portées par l'UFR Biologie, il y a conservation en seconde chance des notes de CC, quelle que soit la note

En cas de défaillance (2 ABI en EvC), la note de session 2 ne représentera que la note d'EvT.

REMARQUES :

UE 1: A= réalisation d'une vidéo

UE 2: A= évaluation de dissection, exercices de de détermination et classification, CR de TP (Schéma de plan d'organisation, tableau comparatif etc.)

UE 5: A= synthèse bibliographique sous forme de poster; l'UE comporte des TP non notés mais pour lesquels la non assiduité sera sanctionnée

UE 6: A= travaux rendus en TD ou CR TP

UE 8: A = rapport de terrain et CR TP"

UE12: A= test en ligne et conservation de la note de CC

UE 13: A = 2*2 séances d'1h30 pendant lesquelles les étudiants analysent des documents et rendent un compte rendu correspondant à 6h de rédaction de compte rendu.

UE 15 : A= CR (compte-rendu)

UE 16 : De l'océan à la chaîne de montagne - RSE : l'écrit portera uniquement sur les notions vues en cours et non sur les notions abordées lors des séances de terrain

NIVEAU 2 - Parcours Nutrition/Pharmacologie

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

51 à 57 crédits selon la mineure choisie

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance			
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
3	A	UE 1 : Biologie et génétique moléculaire-Bioinformatique	6		EvC EvT	50	3 1	E+A+A E	1h+45'+1h30 2h	2+1 1	E+A+A E	1h+45'+1h30 2h	1	E	2h	
		UE 2 : Microbiologie	3		EvC EvT	50	≥2 1	A E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30	
		UE 3 : Biologie cellulaire	3		EvC EvT	50	2 1	E E	1h 1h	1	E	1h	1	E	1h	
		UE 4 : Physiologie humaine 1	3		EvC EvT	50	2 1	E E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30	
	B	Choix mineure : NP ou C		9												
		UE 5 : Pharmacologie générale (NP)		3		EvC EvT	50	3 1	A E	- 1h	1	E	1h	1	E	1h
		UE 6 : Alimentation et diététique (NP)		3		EvC EvT	50	2 1	E/O E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 7 : Molécules bioactives et radiotraceurs en santé (NP)		3		EvT	100	1	E (QCM)	1h	1	E (QCM)	1h30	1	E (QCM)	1h
		EC1 : Molécules bioactives en santé			0.5	EvT	0	1	E	45'				1	E	45'
		EC2 : Radiotraceurs en santé			0.5	EvC EvT	50	2 1	- E	- 1h	1	E	1h	1	E	1h
		UE8: Equilibres en solution et cinétique chimique (C)		3		EvC	100	2	E	1h	1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 9 : Réactivité organique fonctionnelle I (C)		3		EvC	100	2	E	1h + 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
UE 10 : Techniques expérimentales (C)		3		EvC	100	5	2E + 2TP+A	E=2*45'	3	E+TP+A	E=1*45'	1	E	1h30		
C	UE 11 : PPP		3		EvC	100	2	A+O	10'	2	A1+O	10'	1	O	10'	
	UE 12 : Anglais NP		3		EvC	100	2	E+A	45'+10'	1	E	45'	1	E	45'	

			30												
A'	UE 13: Cellule et énergie	6		EvC EvT	50	2 1	E E	1h 2h	1	E	2h	1	E	2h	
	UE 14 : Immunologie appliquée à la santé	3		EvC EvT	50 50	2 1	E E	1h 1h	1	E	1h	1	E	1h	
	UE 15 : Physiologie humaine 2	6		EvC EvT	50	≥ 2 1	E, TP E	30' 2h	1	E	2h	1	E	2h	
	UE 16 : Systèmes sensoriels et moteurs	3		EvC EvT	50	≥ 2 1	E E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30	
B'	Choix mineure : NP ou C	9													
	UE 17 : Nutrition et Physiologie: approches intégrées (NP)	3		EvC EvT	50	2 1	E + O E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30	
	UE 18 : Evaluation des médiateurs et médicaments du système nerveux (NP)	3		EvC EvT	50	≥ 2 1	E E	1h30	1	E	1h30	1	E ou O	1h30 ou 15'	
	UE 19 : Signalisation cellulaire (NP)	3		EvC EvT	50	2 1	E E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30	
	UE 20 : Analyse structurale moléculaire (C)	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30	
	UE 21 : Réactivité organique fonctionnelle II (C)	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30	
	UE 22 : Thermodynamique chimique (C)	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30	
C'	UE 23 : Anglais	3		EvC	100	2	A	10'+10'	1	A	10'	1	A	10'	
		30													

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

Pour les UE à évaluation mixte EvC/EvT portées par l'UFR Biologie, il y a conservation en seconde chance des notes de CC, quelle que soit la note En cas de défaillance (2 ABI en EvC), la note de session 2 ne représentera que la note d'EvT.

REMARQUES :

UE 1: A= évaluation en ligne Biomol/Bioinfo et H&S. L'UE 1 comporte des TP non notés mais pour lesquels la non assiduité sera sanctionnée (cf page2).

UE 2: A= test en ligne + CR TP

UE 5: A= 1 examen de TP + 2 tests en ligne

UE 6 : Conservation de la note de EvC de session 1: EvC/EvT 50/50

UE 10: A= évaluation en ligne H&S

UE 11: A= diaporama

UE 12 et 23 : A = oral et/ou compréhension orale. L'UE comporte des TP non notés mais pour lesquels la non assiduité sera sanctionnée (cf page 2).

UE 13 : cette UE comprend des TP non notés mais pour lesquels la non-assiduité sera sanctionnée (cf page 2 des MCCC)

La validation du Module Développement Durable est obligatoire en N2, à l'exception des étudiants qui l'ont validé en N1 à l'UCA ; les modalités d'évaluation et de validation sont décrites en annexe

NIVEAU 3 + LAS 3 + LAS-R 3 - Parcours Nutrition

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

54 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
5	A	UE 1 : Instrumentation et expérimentation	3		EvC EvT	50	2 1	A E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 2 : Analyse et modélisation	3		EvC EvT	50	≥2 1	A E	- 1h	1	E	1h20	1	E	1h
		UE 3 : Méthodologie moléculaire	3		EvC EvT	50	2 1	A E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 4 : Biotechnologies appliquées à la santé	3		EvC EvT	50	2 1	A E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
	B	UE 5 : Nutrition et métabolisme	6		EvC EvT	50	≥2 1	A E	- 2h	1	E	2h	1	E	2h
		UE 6 : Principes de nutrition humaine 1	3		EvC EvT	50	≥2 1	A E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 7 : Approches expérimentales cliniques & épidémiologiques en nutrition	3		EvC EvT	50	≥2 1	A E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
	C	UE 8 : Anglais	3		Voir Annexe MCCC LANSAD										
		Choix de 1 option parmi 3	3												
		UE 9 : Documentation, information et communication scientifiques	3		EvC EvT	100	≥2	A	- -	1	O	45'	1	O	45'
		UE 10 : Physiopathologie de la Reproduction Humaine	3		EvC EvT	50	2 1	A E	45' 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
UE 11 : Plantes à intérêts thérapeutiques et nutritionnels		3		EvC EvT	50	≥2 1	A E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30	
			30												

6	A'	UE 12 : Microbiologie médicale	6												
		EC1 : Bactériologie/virologie		0.66	EvC EvT	50	≥2 1	A E	- 1h15	1	E	1h15	1	E	1h15
		EC2 : Mycologie/Parasitologie		0.33	EvT	0	1	E	45'				1	E	45'
		UE 13 : Principes de nutrition humaine 2	6		EvC EvT	50	≥2 1	A E	- 2h	1	E	2h	1	E	2h
		UE 14 : Communication et signalisation cellulaire en nutrition	3		EvC EvT	50	2 1	A E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 15 : Bromatologie	3		EvC EvT	50	2 1	A E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 16 : Projet tutoré et stage nutrition	6												
		EC1 : Projet tutoré		0.66	EvT	0	1	M+S	45'				-	-	-
		EC2 : Stage Nutrition		0.33	EvT	0	1	M+S	15'				1	S	15'
		UE 17 : Anglais	3		Voir Annexe MCCC LANSAD										
		UE 18: UE libre	3		En fonction de l'UE libre choisie										
			30												

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

Pour les UE à évaluation mixte EvC/EvT portées par l'UFR Biologie, il y a conservation en seconde chance des notes de CC, quelle que soit la note

En cas de défaillance (2 ABI en EvC), la note de session 2 ne représentera que la note d'EvT.

REMARQUES : QROC (question à réponse ouverte)

UE 1 : A = compte-rendu(s) TP et/ou exposé oral

UE 2 : A = QCM et/ou QROC et/ou compte-rendu(s) TP

UE 3 et 4 : A = QCM et/ou QROC et/ou analyse de documents

UE 5 : A = compte-rendu(s) TP et/ou exposé oral et/ou analyse de documents et/ou QCM et/ou QROC (question à réponse ouverte)

UE 6 : A = résumé et/ou exposé oral et/ou analyse de documents et/ou QCM et/ou QROC

UE 7 : A = QCM et/ou QROC et/ou analyse de documents et/ou exposé oral.

UE 8 : A = oral et/ou compréhension orale. L'UE comporte des TP non notés mais pour lesquels la non assiduité sera sanctionnée (cf page 2).

UE 9 : A = Analyses de documents, exploitation de données et communication orale

UE 10 : A = 1 compte-rendu de TP + 1 évaluation écrite QROC

UE 11 : A = compte-rendu(s) de TP et/ou QCM et/ou QROC

UE 12 EC1 : A = 1 examen pratique et/ou QCM et/ou QROC

UEC 13 : A = compte-rendu(s) de TP et/ou exposé oral et/ou QCM et/ou QROC et/ou analyse de documents

UE 14 : A = QCM et/ou QROC et/ou analyse de documents

UE 15 : A = compte-rendu(s) de TP et/ou exposé oral et/ou QCM et/ou QROC

UE 16 : EC 1 : pas de 2nde chance - La note d'évaluation initiale est reportée en 2nde chance

UE 17 : A = oral et/ou compréhension orale. L'UE comporte des TP non notés mais pour lesquels la non assiduité sera sanctionnée (cf page 2).

NIVEAU 3 + LAS 3 + LAS-R 3 - Parcours Pharmacologie

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

54 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
5	A	UE 1 : Instrumentation et expérimentation	3		EvC EvT	50	2 1	A E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 2 : Analyse et modélisation	3		EvC EvT	50	≥2 1	A E	- 1h	1	E	1h20	1	E	1h
		UE 3 : Méthodologie moléculaire	3		EvC EvT	50	2 1	A E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 4 : Biotechnologies appliquées à la santé	3		EvC EvT	50	2 1	A E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
	B	UE 5: Pharmacologie de la communication inter et intracellulaire	6		EvC EvT	50	≥2 1	A E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 6 : Dysfonctionnements cellulaires, signalisation et Médicaments	3		EvC EvT	50	2 1	A E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 7 : Chronobiologie & chronopharmacologie animales	3		EvC EvT	30	≥2 1	A E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
	C	UE 8 : Anglais	3		Voir Annexe MCCC LANSAD										
		Choix de 1 option parmi 3	3												
		UE 9 : Documentation, information et communication scientifiques	3		EvC EvT	100	≥2	A	- -	1	0	45'	1	O	45'
		UE 10 : Physiopathologie de la Reproduction Humaine	3		EvC EvT	50	2 1	A E	45' 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
UE 11 : Plantes à intérêts thérapeutiques et nutritionnels		3		EvC EvT	50	≥2 1	A E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30	
		30													

6	A'	UE 12 : Microbiologie médicale	6												
		EC1 : Bactériologie/virologie		0.66	EvC EvT	50	≥2 1	A E	- 1h15	1	E	1h15	1	E	1h15
		EC2 : Mycologie/Parasitologie		0.33	EvT	0	1	E	45'				1	E	45'
		UE 13 : Projet tutoré et stage pharmacologie	6												
		EC1 : <i>Projet tutoré</i>		0.66	EvT	0	1	M ou A +S	45'				-	-	-
		EC2 : <i>Stage pharmacologie</i>		0.33	EvT	0	1	M+S	10'				1	S	10'
		UE 14 : Pharmacologie appliquée à la thérapeutique 1	6		EvC EvT	50	≥2 1	A E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 15 : Pharmacologie appliquée à la thérapeutique 2	6		EvC EvT	50	≥2 1	A E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		EC1 : CM/TD		0.5	EvT	100	1	E	1h30				1	E	1h30
		EC2 : TP/TD		0.5	EvC	100	≥2	A	-	≥2	A	-			
		UE 16 : Anglais	3	Voir Annexe MCCC LANSAD											
		UE 17 : UE libre	3	En fonction de l'UE libre choisie											
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

Pour les UE à évaluation mixte EvC/EvT portées par l'UFR Biologie, il y a conservation en seconde chance des notes de CC, quelle que soit la note
En cas de défaillance (2 ABI en EvC), la note de session 2 ne représentera que la note d'EvT.

REMARQUES :

UE 1 : A = compte-rendu(s) TP et/ou exposé oral

UE 2 : A = QCM et/ou QROC et/ou compte-rendu(s) TP

UE 3 : A = QCM et/ou QROC et/ou analyse de documents

UE 4 : A = QCM et/ou QROC et/ou analyse de documents

UE 5, UE 6, UE 7: A = compte rendu TP et/ou QCM et/ou QROC et/ou analyse de documents

UE 8 : A = oral et/ou compréhension orale. L'UE comporte des TP non notés mais pour lesquels la non assiduité sera sanctionnée (cf page 2).

UE 9 : A = Analyse de documents et/ou Q Rédactionnelles et/ou exploitation de données et/ou communication orale

UE 10 : A = 1 compte-rendu de TP + 1 évaluation écrite QROC

UE 11 : A = compte-rendus de TP et/ou QCM et/ou QROC

UE 12 EC1 : A = 1 examen pratique et/ou QCM et/ou QROC

UEC 13 EC1 : A = Poster ou Diaporama - Pas de 2nde chance. La note d'évaluation initiale est reportée en 2nde chance

UE 14 : A = compte-rendu(s) de TP et/ou QCM

UE 15 : A = compte-rendu(s) de TP et/ou QCM ; EC2 : les notes obtenues en évaluation initiale sont reportées en seconde chance

UE 16 : A = oral et/ou compréhension orale. L'UE comporte des TP non notés mais pour lesquels la non assiduité sera sanctionnée (cf page 2).

INFORMATIONS GENERALES LAS ET LAS-READAPTATION

LAS 1 – LAS 2 – LAS 3 – LAS-R 2 – LAS-R 3

ASSIDUITE AUX ENSEIGNEMENTS – REGIME SPECIAL D'ÉTUDES – ABSENCES AUX EVALUATIONS

ASSIDUITE AUX ENSEIGNEMENTS

Absences justifiées et injustifiées seront distinguées. Aucun étudiant ne sera déclaré défaillant pour des absences justifiées.

UE SANTE/READAPTATION : la présence est obligatoire en TD et en TP.

UE DISCIPLINAIRES HORS SANTE/READAPTATION : les règles d'assiduité s'appliquent conformément aux règles applicables dans la mention de Licence portant les enseignements.

REGIME SPECIAL D'ÉTUDES (RSE)

Aucun aménagement d'examen n'est possible dans les UE Santé/Réadaptation, à l'exception des étudiants en situation de handicap.

Cependant des aménagements d'études sont possibles tels que le choix d'un groupe de travaux dirigés (TD) et de travaux pratiques (TP) pour une meilleure gestion de l'emploi du temps de l'étudiant.

ACCES A LA SALLE D'EXAMEN

UE SANTE/READAPTATION : aucun retard, quel qu'en soit le motif, n'est accepté. Les portes de la salle d'examen sont fermées au moment de l'ouverture des enveloppes contenant les sujets.

UE DISCIPLINAIRES HORS SANTE/READAPTATION : les règles d'accès à la salle d'examen s'appliquent conformément aux règles applicables dans la mention de Licence portant les enseignements.

ABSENCES AUX EVALUATIONS

Pour toute évaluation terminale ou évaluation continue participant à l'accès aux études de santé ou paramédicales, le "Règlement des examens du PASS et du Portail Réadaptation" devra être appliqué.

Les évaluations continues

Elles peuvent être annoncées préalablement ou pas.

Absences justifiées et injustifiées seront distinguées.

Une absence justifiée donnera droit à une épreuve de substitution. Une absence à cette épreuve comptera comme un zéro dans la moyenne.

Les justificatifs d'absence devront être communiqués dans les 48 heures suivant la séance d'enseignement. Les certificats médicaux motivant l'absence d'un étudiant à une épreuve d'évaluation continue devront être rédigés par un médecin n'ayant aucun lien familial avec l'étudiant concerné.

Une absence injustifiée à une épreuve d'évaluation continue comptera comme un zéro dans la moyenne. Au-delà de deux absences injustifiées (à partir de la 3^{ème} absence) à des épreuves d'évaluation continue pour l'ensemble des UE au cours d'un semestre, l'étudiant sera considéré comme « Défaillant ».

Les évaluations terminales

Une absence à une épreuve d'évaluation terminale comptera comme un zéro dans la moyenne ce qui permettra tout de même au candidat de concourir à l'accès aux études de santé ou paramédicales s'il remplit les conditions de recevabilité.

REGLEMENT DES EXAMENS DES LAS ET LAS-READAPTATION

LAS 1 – LAS 2 – LAS 3 – LAS-R 2 – LAS-R 3

Ce règlement est élaboré pour toutes les épreuves comptant pour l'accès aux études de santé ou paramédicales.

EVALUATIONS DES UE DISCIPLINAIRES DES LAS ET LAS-READAPTATION

Les règles d'examen des évaluations terminales ou continues s'appliquent conformément aux règles applicables dans la mention de Licence.

EVALUATIONS TERMINALES DES UE SANTE/READAPTATION DES LAS ET LAS-READAPTATION

ACCES AUX SALLES ET INSTALLATION DES ETUDIANTS

- Les étudiants devront être présents devant la salle d'examen à l'heure indiquée sur les convocations.
- Les étudiants ne doivent pas pénétrer à l'intérieur de la salle d'examen avant d'y avoir été autorisés.
- Afin de lever toute suspicion de fraude, les étudiants se présentent avec des tenues permettant de contrôler leur identité et de vérifier qu'ils ne dissimulent pas d'oreillette ou de casque osseux. **Les oreilles doivent être strictement dégagées.**
- Les téléphones et autres matériels de stockage ou transmission d'information (montres connectées), ou permettant l'accès à internet sont **éteints et déposés dans les sacs**. L'usage de n'importe quelle fonction de ces matériels, y compris d'horloge, est strictement interdit et donne lieu au renseignement d'un procès-verbal de suspicion de fraude. L'heure sera portée à la connaissance des étudiants par une horloge dans la salle ou par la projection de l'heure sur un support mural.
- Avant de s'asseoir à la place qui lui a été attribuée, **l'étudiant pose son sac et ses vêtements à l'endroit indiqué par les surveillants et se munit du seul matériel de composition expressément autorisé.**

- L'étudiant n'a, sur sa table, **ni trousse, ni étui à lunettes, ni téléphone portable, ni autre document personnel**. Seuls sont autorisés le matériel ou les documents précisés par l'auteur du sujet d'examen et dont **la mention doit figurer sur les convocations et sur les sujets distribués**. Si une calculatrice peut être utilisée, mention est faite de la marque ou de la série autorisée sur le sujet. Une vérification sera effectuée avant le début de l'épreuve (ou en amont de l'épreuve et validée par un tampon à l'arrière de la calculatrice).
L'université ne fournira pas de calculatrice. En prévision d'une panne, l'étudiant pourra apporter deux calculatrices de la ou des marques **autorisées**, mais une seule sera sur la table d'examens (l'autre pourra être déposée aux pieds de l'étudiant).
- La **vérification de l'identité des étudiants** (une pièce d'identité ou, à défaut, la carte d'étudiant*) **est effectuée sur table** :
***La pièce d'identité avec photo est OBLIGATOIRE** : sans ce document, **l'étudiant ne pourra pas être autorisé à composer**. En cas de vol, un justificatif de la plainte déposée auprès des services compétents (police ou gendarmerie) sera exigé.

Une fois installés, les étudiants mettent sur un coin de la table leur pièce d'identité : après avoir vérifié l'identité et la concordance avec le n° de table, **le surveillant note la présence (P) de l'étudiant sur la liste d'appel**.

Le numéro de table peut être différent à chaque épreuve.

DEROULEMENT DES EPREUVES

- **Aucun retard, quel qu'en soit le motif, n'est accepté**. Les portes de la salle d'examen sont fermées au moment de l'ouverture des enveloppes contenant les sujets.
- Les étudiants ne peuvent composer que sur le matériel d'examen mis à leur disposition, y compris pour les brouillons.
- Il est demandé à l'étudiant, avant le début de l'épreuve, de renseigner chaque copie mise à sa disposition, exclusivement à l'emplacement réservé à cet effet : son nom, prénom, la discipline et la date.
- Aucun signe distinctif permettant d'identifier l'étudiant ne doit être apposé sur les copies. **Le numéro de table ne doit en aucun cas être reporté sur la copie**.
- **Les sujets ne pourront être manipulés que sur l'indication des surveillants**, une fois que tous les sujets auront été distribués. Dès que les étudiants prennent connaissance du sujet, **l'heure exacte de début de l'épreuve est portée à la connaissance des étudiants**. La durée de l'épreuve est obligatoirement respectée. Le temps de composition restant est donné régulièrement.

- Aucune sortie définitive n'est possible pendant la durée des épreuves écrites.
- Les sorties pour se rendre aux toilettes sont accordées pour une courte durée, **de manière individuelle et échelonnée** (sortie d'un étudiant à la fois). Lorsque cela est possible, les étudiants sont accompagnés par un surveillant(e) et sous réserve que leur copie et brouillons aient été remis aux surveillants préalablement à leur sortie. Aucun temps supplémentaire ne sera accordé.

FIN DE L'ÉPREUVE :

- **La durée d'un examen doit être strictement respectée** et ne peut être ni écourtée, ni prolongée sous aucun prétexte (sauf cas de dérogation spécifique pour les étudiants présentant un handicap et bénéficiant d'une majoration de temps).
- Un étudiant n'est pas admis à continuer à composer lorsque la durée de l'épreuve est achevée et que l'annonce en a été faite. Dans le cas où il continue à composer, mention en est portée sur le procès-verbal.
- A la fin de l'épreuve, les étudiants **posent leur stylo et croisent les bras**. Ils rendent tous leur copie, même une copie blanche.
- **Lors du ramassage des copies sur table**, les étudiants **émargent la liste de présence en donnant leur copie, avant de quitter la salle**. L'étudiant qui a quitté la salle ne peut plus remettre de copie ou d'intercalaire oublié.
- Aucun étudiant ne peut rester dans la salle d'examen après avoir remis sa copie, à l'issue de l'épreuve ou entre deux épreuves.

Un procès-verbal d'épreuve est rédigé à l'issue de chaque épreuve, signé par le responsable de salle et les surveillants.

Il mentionne toutes les indications relatives à l'examen (année, semestre, session, date, lieu, nature de l'épreuve...), le nombre d'étudiants inscrits, le nombre d'étudiants présents, le nombre de copies recueillies et, le cas échéant, les incidents survenus lors l'épreuve.

FRAUDE ET TENTATIVE DE FRAUDE :

- En cas de flagrant délit de fraude ou tentative de fraude, le surveillant **responsable de la salle a toute autorité pour prendre les mesures nécessaires pour faire cesser la fraude** ou la tentative de fraude sans interrompre la participation à l'épreuve du ou des étudiants. Il saisit toutes les pièces qui permettront d'établir ultérieurement la matérialité des faits.
- Le responsable de salle **consigne les faits sur le procès-verbal spécifique « Tentative de fraude »** lequel est contresigné par les autres surveillants et par l'auteur de la fraude ou de la tentative de fraude, ainsi que par des témoins éventuels. En cas de refus de l'étudiant de contresigner, mention en est portée au procès-verbal.
- Tout incident est obligatoirement porté à la connaissance du Président de Jury et du Directeur de composante.
- A la demande du Directeur de la composante, **les poursuites disciplinaires** sont engagées par le Président de l'Université qui juge de l'opportunité des poursuites et saisit le Président de la section disciplinaire.
- Indépendamment des poursuites disciplinaires, des **poursuites pénales** peuvent être engagées en cas de fraude.
- **Aucune attestation de réussite ou aucun relevé de notes définitif ne peut être délivré à un étudiant** poursuivi devant la section disciplinaire avant que la formation de jugement ait statué.
- **Toute sanction aboutissant, a minima, à la nullité de l'épreuve concernée**, le Président de l'Université saisit le Jury pour une nouvelle délibération portant sur les résultats obtenus par l'intéressé.

EVALUATIONS CONTINUES DES UE SANTE/READAPTATION DES LAS ET LAS-READAPTATION

ACCES AUX SALLES ET INSTALLATION DES ETUDIANTS

- Les évaluations continues ne nécessitent pas obligatoirement une convocation ou l'anonymisation des copies.
- Afin de lever toute suspicion de fraude, les étudiants se présentent avec des tenues permettant de contrôler leur identité et de vérifier qu'ils ne dissimulent pas d'oreillette ou de casque osseux. **Les oreilles doivent être strictement dégagées.**
- Les téléphones et autres matériels de stockage ou transmission d'information (montres connectées), ou permettant l'accès à internet sont **éteints et déposés dans les sacs**. L'usage de n'importe quelle fonction de ces matériels, y compris d'horloge, est strictement interdit et donne lieu au renseignement d'un procès-verbal de suspicion de fraude. L'heure sera portée à la connaissance des étudiants par une horloge dans la salle ou par la projection de l'heure sur un support mural.
- **L'étudiant pose son sac et ses vêtements à l'endroit indiqué par les surveillants et se munit du seul matériel de composition expressément autorisé.**
- L'université ne fournira pas de calculatrice.
- Une **vérification de l'identité des étudiants** (une pièce d'identité ou, à défaut, la carte d'étudiant**) **est possible.**
Le surveillant note la présence (P) de l'étudiant sur la liste d'appel.

DEROULEMENT DES EPREUVES

- **Aucun retard, quel qu'en soit le motif, n'est accepté.** Les portes de la salle d'examen sont fermées au moment de la distribution des sujets.
- **Aucune sortie définitive n'est possible pendant la durée des épreuves écrites.**
- Les sorties pour se rendre aux toilettes sont accordées pour une courte durée, **de manière individuelle et échelonnée** (sortie d'un étudiant à la fois). Lorsque cela est possible, les étudiants sont accompagnés par un surveillant(e) et sous réserve que leur copie et brouillons aient été remis aux surveillants préalablement à leur sortie. Aucun temps supplémentaire ne sera accordé.

FIN DE L'ÉPREUVE :

- La durée d'un examen doit être strictement respectée et ne peut être ni écourtée, ni prolongée sous aucun prétexte (sauf cas de dérogation spécifique pour les étudiants présentant un handicap et bénéficiant d'une majoration de temps).
- Un étudiant n'est pas admis à continuer à composer lorsque la durée de l'épreuve est achevée et que l'annonce en a été faite. Dans le cas où il continue à composer, mention en est portée sur le procès-verbal.
- A la fin de l'épreuve, les étudiants **posent leur stylo et croisent les bras**. Ils rendent tous leur copie, même une copie blanche.
- Lors du ramassage des copies sur table, les étudiants **émargent la liste de présence en donnant leur copie, avant de quitter la salle**. L'étudiant qui a quitté la salle ne peut plus remettre de copie ou d'intercalaire oublié.

Un **procès-verbal d'épreuve** est rédigé à l'issue de chaque épreuve, signé par le responsable de salle. Il mentionne toutes les indications relatives à l'examen (année, semestre, session, date, lieu, nature de l'épreuve...), le nombre d'étudiants inscrits, le nombre d'étudiants présents, le nombre de copies recueillies et, le cas échéant, les incidents survenus lors l'épreuve.

FRAUDE ET TENTATIVE DE FRAUDE :

- En cas de flagrant délit de fraude ou tentative de fraude, le surveillant **responsable de la salle a toute autorité pour prendre les mesures nécessaires pour faire cesser la fraude** ou la tentative de fraude sans interrompre la participation à l'épreuve du ou des étudiants. Il saisit toutes les pièces qui permettront d'établir ultérieurement la matérialité des faits.
- Le responsable de salle **consigne les faits sur le procès-verbal spécifique « Tentative de fraude »** lequel est contresigné l'auteur de la fraude ou de la tentative de fraude, ainsi que par des témoins éventuels. En cas de refus de l'étudiant de contresigner, mention en est portée au procès-verbal.
- Tout incident est obligatoirement porté à la connaissance du Président de Jury et du Directeur de composante.

- A la demande du Directeur de la composante, **les poursuites disciplinaires** sont engagées par le Président de l'Université qui juge de l'opportunité des poursuites et saisit le Président de la section disciplinaire.
- Indépendamment des poursuites disciplinaires, des **poursuites pénales** peuvent être engagées en cas de fraude.
- **Aucune attestation de réussite ou aucun relevé de notes définitif ne peut être délivré à un étudiant** poursuivi devant la section disciplinaire avant que la formation de jugement ait statué.
- **Toute sanction aboutissant, a minima, à la nullité de l'épreuve concernée**, le Président de l'Université saisit le Jury pour une nouvelle délibération portant sur les résultats obtenus par l'intéressé.

(Ces consignes devront être communiquées par tous moyens aux étudiants, dès à présent, avant les épreuves et affichées à proximité immédiate des salles d'examens).



Ce module permet d'obtenir ou de compléter une base de connaissances commune à tous les étudiants de 1^{er} cycle de l'UCA concernant les aspects pluridisciplinaires du Développement Durable. Selon la note obtenue, la validation du module peut également permettre d'obtenir un badge avec une reconnaissance UCA exploitable dans les CV et sur les différents réseaux professionnels.

1- Rappel des Objectifs :

- Donner un socle solide et partagé sur les enjeux du Développement Durable
- Aborder les notions de développement durable dans une démarche interdisciplinaire sous différentes formes de supports pédagogiques innovants.

2-Modalités de dispense et de validation :

- Module **entièrement en ligne** sur la plateforme Moodle
- Module obligatoire de **24 h composé de 6 axes**
- Validation de chaque axe par un test de positionnement qu'il est possible de recommencer jusqu'à obtention d'une note minimale de 12/20. La validation d'un axe ouvre l'accès à l'axe suivant. La validation des 6 axes entraîne la validation du module Développement Durable.

3- Configuration :

Dans la plupart des formations, ce module est intégré dans la maquette sans suppression de cours existants. Ces heures sont ajoutées en plus du volume horaire actuel ou intégrées au sein d'une UE déjà existante (ex : au sein d'une UE transversale : PPP ; MTU, O2i ; recherche documentaire...)

4-Modalités d'évaluation 2024-2025 :

Formation	Niveau d'études	Intégration dans la maquette	Conséquence sur la poursuite d'études ou la diplomation	Obtention de l'open badge
Licence DEUST	Obligatoire en N1 Obligatoire en N2 sauf si validé lors du N1	Oui en N1	Si non validé, « Ajourné en attente de validation du module DD (AJDD) »	Obtention de l'open badge niveau 1 Développement Durable si module validé avec au moins 16/20 de moyenne
	Obligatoire en N3 sauf si validé lors du N1 ou du N2		Si non validé, pas de diplomation de licence / DEUG / DEUST	
LAS et LAS-R	Obligatoire en N1 Si non validé en N1, doit être validé pendant le N2	Oui en N1	La non -validation du module n'empêche pas de candidater aux études de santé ou paramédicales. Si non validé, « Ajourné en attente de validation du module DD (AJDD) » Attention en LAS 3 ou LAS-R 3 la non validation du module n'empêche pas la candidature mais ne permet pas d'obtenir la diplomation licence.	
PASS - Portail Réadaptation	Module mis à disposition sans obligation de validation	Non	Si non validé, l'étudiant qui accède à une licence devra valider le module en N2	
BUT	Lorsque c'est possible, le module est intégré aux maquettes, sans impact pour la validation de l'année. Concernant les BUT dans lesquels le module n'a pas pu être intégré, les enseignements en ligne seront mis à disposition des étudiants tout au long de leur premier cycle de formation afin qu'ils le valident à leur convenance. Les étudiants de BUT 3 n'ayant pas encore validé le module au cours de leurs années universitaires précédentes devront le valider avant la fin de leur année de BUT 3.			

ETUDIANTS INTERNATIONAUX

ENSEIGNEMENTS DE LANGUES EN LICENCE

Il est proposé un renforcement en langue française aux étudiants internationaux souhaitant approfondir leurs connaissances et optimiser leurs chances de réussite en Licence.

Dans le cas où ces étudiants choisiraient cette possibilité, il en est fait mention dans leur contrat pédagogique. Pour les étudiants en parcours adapté, ce renforcement est obligatoire.

1^{ER} NIVEAU DE LICENCE

3 crédits sont attribués au semestre 2 pour les compétences linguistiques en langue étrangère.

L'enseignement de langue étrangère (généralement l'anglais) prévu dans les maquettes est substitué, pour les étudiants internationaux, par 2 enseignements de mêmes coefficients et affectés de 3 crédits au total : Langue étrangère ou Anglais et Français Langue Etrangère – FLE

Les MCCC et la durée de l'enseignement de langue étrangère restent inchangés.

Les MCCC de l'enseignement de FLE relèvent de l'évaluation continue en évaluation initiale. La 2nde chance consistera en un écrit de 2h ou un oral de 20 mn selon effectif et niveau de langue.

2^{EME} NIVEAU DE LICENCE

3 crédits par semestre sont attribués aux semestres 3 et 4 pour les compétences linguistiques en langue étrangère.

Pour chacun des deux semestres, l'enseignement de langue étrangère (généralement l'anglais) prévu dans les maquettes est substitué, pour les étudiants internationaux, par 2 enseignements de mêmes coefficients et affectés de 3 crédits au total : Langue étrangère ou Anglais et Français Langue Etrangère – FLE

Les MCCC et la durée de l'enseignement de langue étrangère restent inchangés.

Les MCCC de l'enseignement de FLE relèvent de l'évaluation continue en évaluation initiale. La 2nde chance consistera en un écrit de 2h ou un oral de 20 mn selon effectif et niveau de langue.

3^{EME} NIVEAU DE LICENCE

Les maquettes restent inchangées pour les étudiants internationaux aux semestres 5 et 6.

Il est cependant conseillé aux étudiants internationaux de choisir l'UE libre Français Langue Etrangère – FLE affectée de 3 crédits au semestre 6.



**SCLV - SERVICE COMMUN
DES LANGUES VIVANTES**

UNIVERSITÉ
Clermont Auvergne

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES

Année universitaire 2024 - 2025

LANSAD - LICENCES

Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 10/09/2024

La Vice-Présidente
en charge de la Formation

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'F. Peyrard'.

Françoise PEYRARD

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : **Daniel RODRIGUES**

LANSAD	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Anglais	LCC/LCSH: N1: Lynsey GIROIRE N2: Alison JOHNSTONE N3 Rose-Marie Farwell PSSSE: N1 Lynsey Giroire N2/N3 Fabienne DAUVERGNE STAPS : Morganne SHELFORD SCIENCES: N1 Stéphanie MICHEL N2/N3: Fabienne DAUVERGNE	lynsey.giroire@uca.fr alison.johnstone@uca.fr rosemary.farwell@uca.fr lynsey.giroire@uca.fr fabienne.dauvergne@uca.fr morganne.shelford@uca.fr stephanie.michel@uca.fr fabienne.dauvergne@uca.fr
Autres langues	Allemand : Mme Stefanie CELEN Espagnol : M. Rocio PRADO-SANCHEZ Italien : M. Claudio CHIANCONE Néerlandais : Portugais : M. Ailton SOBRINHO Polonais : M. Piotr ROSOL Russe : Olga SHCHETINKOVA	stefanie.ceelen@uca.fr rocio.prado@uca.fr claudio.chiancone@uca.fr ailton.pereira_rezende_sobrinho@uca.fr piotr.rosol@uca.fr olga.shchetinkova@uca.fr

Contact en scolarité :

Mme Hélène SEGAUD : helene.segaud@uca.fr

Mme Aurélie BROSSE : aurelie.brosse@uca.fr

Mme Elora PRESLE : elora.presle@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EVC)

Assiduité aux CM

Assiduité aux TD

Les cours de LANSAD respectent le régleme nt de la compostante d'inscription de l'étudiant

Assiduité aux TP

Accès à la salle d'examen

Les cours de LANSAD respectent le régleme nt de la compostante d'inscription de l'étudiant

La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue

Absence justifiée => épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations.

La composante ne distingue pas absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue

Épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations.
 ML'étudiant est déclaré défaillant au-delà de 02 absence(s) injustifiée(s).

Parcours adaptés

Si au moment de son arrivée à l'université, après son inscription administrative, un étudiant ayant reçu une réponse OUI SI dans ParcoursSup refuse les modalités du parcours adapté (réunion de rentrée, rendez-vous individuels, tutorat ou remédiation, signature du contrat pédagogique de réussite...) il sera considéré comme démissionnaire et désinscrit.

Si un étudiant en parcours adapté ayant signé un contrat pédagogique de réussite cesse de participer aux dispositifs, il sera considéré comme démissionnaire pour le parcours OUI SI et sera basculé en licence standard. Il ne pourra donc plus bénéficier de l'accompagnement personnalisé inhérent au parcours OUI SI.

Cette dernière règle s'applique également pour les absences : en cas de xx absences injustifiées aux dispositifs spécifiques, l'étudiant est réputé défaillant dans son parcours OUI SI et il n'est plus admis à le poursuivre.

Stages

Niveau - parcours	durée minimale	calendrier/période
Non concerné		

MODALITÉS DE COMPENSATION

Niveau 1 - Parcours X					
Intitulé des blocs de connaissances et de compétences	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
Cf. Les MCCC de la mention concernée			X		

Niveau 2 - Parcours X					
Intitulé des blocs de connaissances et de compétences	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
Cf. Les MCCC de la mention concernée	Cf. Les MCCC de la mention concernée				

Niveau 3 - Parcours X					
Intitulé des blocs de connaissances et de compétences	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
Cf. Les MCCC de la mention concernée	Cf. Les MCCC de la mention concernée				

Licence tous niveaux

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

3 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	A	UE LANSAD (1 choix selon la Mention)	3												
		LANSAD Autres langues LCC/ LCSH													
		LANSAD Allemand		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	1h/ 15 min	1	E	1h
		LANSAD Italien		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	1h/ 15 min	1	O	10 min
		LANSAD Espagnol		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	1h/ 15min	1	O	10 min
		LANSAD Néerlandais		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	1h/ 15min	1	O	10 min
		LANSAD Portugais		1	EvC	100%	2	O + E		1	E + O	1h/ 15 min	1	E	1h
		LANSAD Polonais		1	EvC	100%	2	O + E		1	E + O	1h/ 15 min	1	E	1h
		LANSAD Russe		1	EvC	100%	2	O + E		1	E + O	1h/ 15 min	1	E et/ou O	1h/15 min
		LANSAD Anglais STAPS													
		N2 S3		1	EvC	100%	4	O + E		4	E + O	1h/ 15 min	4	E ou O	1h/10min
		N3 S5		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	1h/ 15 min	2	E ou O	1h/10 min
		LANSAD Anglais SCIENCES													
		N1 S1 LAS		1	EvC		2	O + E		2	E + O	45min/5min	2	E + O	45min/5min
		N2 S3		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	45 min/ 10min	2	E + O	45min/ 10 min
		N3 S5		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	1h/ 5 min	2	E + O	1h/ 5 min
		LANSAD Anglais LCC/LCSH													
		N2 S3		1	EvC	100%	2	E + A		1	E	1h	1	E	1h
		N3 S5		1	EvC	100%	2	E + A		1	E	1h	1	E	1h
		LANSAD LCC/LCSH EAD													
	LANSAD Anglais LCC/ LCSH N2 S3 EAD		1	EvT		2	E + A	1h				1	E	1h	
	LANSAD Anglais LCC/ LCSH N3 S5 EAD		1	EvT		2	E + A	1h				1	E	1h	
	LANSAD Allemand EAD		1	EvT		2	E + O	1h/ 15 min				1	E	1h	
	LANSAD Espagnol EAD		1	EvT		2	E + O	1h/ 15 min				1	O	10 min	

LANSAD Portugais EAD		1	EvT		2	E	1h				1	E	1h
LANSAD Anglais PSSSE													
LAS 2 S3		1	EvC	100%	2	E + A		pas de RSE			1	E	1h
N2 S3		1	EvC	100%	2	E + A		1	E	1h	1	E	1h
N3 S5		1	EvC	100%	2	E + A		1	E	1h	1	E	1h
LANSAD Anglais PSSSE EAD													
N2 S3 EAD		1	EvT		1	0	10 min				1	O	10 min
N3 S5 EAD		1	EvT		1	E	1h				1	E	1h
LANSAD Anglais INSPE													
UE 303 Anglais		1	EvC		2	E + O		1	E	1h	1	E	1h
UE 501 Anglais		1	EvC		2	E + A		1	E	1h30	1	E	1h30

UE LANSAD (1 choix selon la Mention)	3												
LANSAD Autres Langues LCC/ LCSH													
LANSAD Allemand		1	EvC		2	O + E		2	E + O	1h/ 15 min	1	E	1h
LANSAD Italien		1	EvC		2	O + E		2	E + O	1h/ 15 min	1	O	10 min
LANSAD Espagnol		1	EvC		2	O + E		2	E + O	1h/ 15min	1	O	10 min
LANSAD Néerlandais		1	EvC		2	O + E		2	E + O	1h/ 15min	1	O	10 min
LANSAD Portugais		1	EvC		2	O + E		1	E + O	1h/ 15 min	1	E	1h
LANSAD Polonais		1	EvC		2	O + E		1	E + O	1h/ 15 min	1	E	1h
LANSAD Russe		1	EvC		2	O + E		1	E + O	1h/ 15 min	1	E et/ou O	1h/ 15 min
LANSAD Anglais STAPS													
N1 S2		1	EvC		2	O + E		2	E + O	45min/5min	2	E + O	45min/5min
N2 S4		1	EvC		2	O + E		2	E + O	10 min	2	E + O	8 à 10 min
N3 S6		1	EvC		4	O + E		4	E + O	10 min	4	E + O	5 à 15 min
LANSAD Anglais SCIENCES													
N1 S2		1	EvC		2	O + E		2	E + O	1h/ 5min	2	E + O	1h + 5min
N2 S4		1	EvC		2	O		2	O + A	10min	2	A + O	10min
N3 S6		1	EvC		2	O + E		2	O + A*	10min	2	A*+O	10min
LANSAD Anglais LCC/LCSH													
N1 S2		1	EvC		2	O + E		2	E + O	45min/ 5 min	2	E + O	45 min/ 5 min
N2 S4		1	EvC		2	O + A		1	O	5 min	1	O	5 min
N3 S6		1	EvC		2	O + A		1	O	15 min	1	O	15 min
LANSAD LCC/LCSH EAD													
LANSAD Anglais LCC/ LCSH N1 S2 EAD		1	EvT		1	0	15 min				2	E + O	45 min/ 5 min
LANSAD Anglais LCC/ LCSH N2 S4 EAD		1	EvT		1	0	15 min				1	E	1h

LANSAD Anglais LCC/ LCSH N3 S6 EAD		1	EvT		1	0	15 min				1	E	1h
LANSAD Autres Langues LCC/ LCSH EAD													
LANSAD Allemand EAD		1	EvT		2	E	1h				1	E	1h
LANSAD Espagnol EAD		1	EvT		2	E	1h				1	O	10 min
LANSAD Portugais EAD		1	EvT		1	E	1h				1	E	1h
LANSAD Anglais PSSSE													
LAS 1 S2		1	EvC		2	O + E		pas de RSE			2	E + O	45min/7min
LAS 2 S4		1	EvC		2	O + A		pas de RSE			1	O	20 min
N1 S2		1	EvC		2	O + E		2	E + O	45min/7min	2	E + O	45min/7min
N2 S4		1	EvC		2	O + A		1	O	10 min	1	O	20 min
N3 S6		1	EvC		2	O + A		1	O	10 min	1	O	20 min
LANSAD Anglais PSSSE EAD													
N1 S2 EAD		1	EvT		2	M + O	10 min				2	M + O	10 min
N2 S4 EAD		1	EvT		1	E	1h				1	E	1h
N3 S6 EAD		1	EvT		1	0	15 min				1	0	15 min
LANSAD Anglais INSPE													
UE 201 Anglais		1	EvC		2	E + O		2	E + O	1h/ 5 min	2	E + O	1h/ 5 min
UE 401 Anglais		1	EvC		2	E + O		1	O	10 min	1	O	20 min
UE 601 Anglais		1	EvC		2	O + A		1	O	20 min	1	O	20 min

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

Remarques : Les contrôles « Active English » en S5 et S6 tiennent compte de la participation en cours, le travail en groupe et la préparation régulière des devoirs

A = Divers travaux O et E au cours du semestre

A* = Les étudiants préparent un rapport détaillé sur leur projet innovant. Ils le partagent avec leur enseignant. C'est un travail tout au long du semestre



UFR BIOLOGIE

Université Clermont Auvergne

**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPÉTENCES
Année universitaire 2024-2025**

**Licence Professionnelle
Aménagement paysager : conception,
gestion, entretien**

Parcours : Gestion durable des Arbres en Aménagement Paysager et en Agroforesterie

Conseil de Gestion : 8 Juillet 2024

Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : 10 septembre 2024

La Vice-Présidente
en charge de la Formation

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Françoise Peyrard'.

Françoise PEYRARD

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsables Pédagogiques de la mention : Jean-Louis JULIEN - Eric DESMAZEAU - Sophie ANDRIEU

Parcours	Référents Pédagogiques	Adresse e-mail
Gestion Durable des Arbres en Aménagement Paysager et en Agroforesterie (GD3A)	Jean-Louis JULIEN Eric DESMAZEAU Sophie ANDRIEU	j-louis.julien@uca.fr eric.desmazeau@educagri.fr sophie.andrieu@educagri.fr

Contact en scolarité : dominique.brugiere@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	Contrôlé par signature sur feuille de présence pour les étudiants sous le régime d'Apprenti et de la Formation professionnelle continue.
Assiduité aux TD	Contrôlé par signature sur feuille de présence pour les étudiants sous le régime d'Apprenti et de la Formation professionnelle continue.
Assiduité aux TP	Contrôlé par signature sur feuille de présence pour tous les étudiants quelque soit leur régime de la Formation. L'étudiant est déclaré défaillant à l'UE au-delà de 2 absences injustifiées (ABI) quelle que soit la durée du TP.
Accès à la salle d'examen	L'accès aux salles d'examen est interdit à tout candidat qui se présente 30 minutes après le début des épreuves.
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	Absence justifiée => neutralisation ou épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations. Absence injustifiée => L'étudiant est déclaré défaillant au-delà de 1 absence injustifiée. L'étudiant est déclaré défaillant à l'UE à partir de 2 absences injustifiées.

Stages		
Parcours	durée minimale	calendrier/période
Gestion Durable des Arbres en Aménagement Paysager et en Agroforesterie (GD3A)	16 semaines	Novembre-Décembre Mai-Juin

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par le CFVU du 24 mai 2022.

Référents stage pour la formation : stages.pac@uca.fr

Jean-Louis JULIEN et Eric DESMAZEAU

MODALITÉS DE COMPENSATION

Parcours Gestion durable des arbres en Aménagement Paysager et en Agroforesterie				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
A/A'	1 à 12	47		B'
B'	13/14	13		A/A'

*Pour valider la LP il faut avoir obtenu une moyenne supérieure ou égale à 10/20 au bloc AA' **ET** une moyenne au bloc B' (UE 13 stage) supérieure ou égale à 10/20.*

Niveau 3 - Parcours Gestion durable des Arbres en Aménagement Paysager et en Agroforesterie (GD3A)

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : **11 crédits**

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc	Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
				Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance			
				Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
1	A	UE 1 : Biologie des ligneux	6		EvC EvT	30	3 2	E+O+A E+O	30'+15' 2h+15'	2	E O	2h 15'	2	E O	2h 15'
		UE 2 : Gestion des végétaux ligneux	6		EvT	0	2	E O	2h 15'				2	E O	2h 15'
		UE 3 : Végétaux et aménagements	6		EvT	0	2	E M	2h -				1	E	2h
		UE 4 : Biodiversité des Ligneux	3		EvC	100	2	E M	1h -	2	E M	1h -	1	E	1h
		UE 5 : Pédologie et climat	3		EvC	100	2	O E	15' 2h	1	E	2h	1	E	2h
		UE 6 : Systèmes d'Information Géographique	3		EvC	100	2 1	A M	2h -	1	A	2h	1	A	2h
		UE 7 : Gestion économique de chantier	3		EvC EvT	40	2 1	E+M E	2h 2h	1	E	2h	1	E	2h
		30													
	A'	UE 8 : Diagnostic, parasitologie des végétaux ligneux	4		EvT	0	2	O E	15' 2h				2	O E	15' 2h
		UE 9 : Droit du travail et de l'environnement: logique d'acteurs	2		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
		UE 10 : Anglais	2		EvC	100	3	E+M O		2	M+O	O=10'	2	M+O	O=10'
		UE 11 : Plan de gestion	2		EvT	0	2	E O	1h 15'				2	E O	1h 15'

2		Choix : Projet tutoré + stage (13) ou stage (20)	20												
	A'	UE 12 : Projet tutoré	7		EvT	0	2	M S	- 45'				2	M S	- 45'
	B'	UE 13 : Stage	13		EvT	0	2	M S	- 45'				2	M S	- 45'
	B'	UE 14 : Stage	20		EvT	0	2	M S	- 45'				2	M S	- 45'
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

UE 1 : Biologie des ligneux EvC [E (33%), O (33%), A (33%)] nature de l'épreuve "Autre" : Compte rendu de TP

UE 1 : Biologie des ligneux EvT [E (70%), O (30%)]

UE 2 : Gestion des végétaux ligneux EvT [E (70%), O (30%)]

UE 3 : Végétaux et aménagement EvC [E (80%), M (20%)]

UE 4 : Biodiversité des ligneux EvT [E (62.5%), M (37,5%)]

UE 5 : Pédologie et climat EvC [O (20%), E (80%)]

UE 6 : Systèmes d'Information Géographique EvC [M (15%) A (15%), A (70%)] nature de l'épreuve "Autre" : Evaluation sur ordinateur : utilisation d'un logiciel de SIG

UE 7 : Gestion économique de chantier EvC [E (62.5%), M (37.5%)]

UE 8 : Diagnostic, parasitologie des végétaux ligneux EvT [O (40%), E (60%)]

UE 10 : Anglais EvC [O (50%), M 25%, E 25%]

UE 11 : Plan de gestion EvT [O (40%), E (60%)]

UE 12 : Projet tutoré EvT [S (60%), M (40%)]

UE 13 et 14 : Stage EvT [(M (50%), S (50%)]



UFR BIOLOGIE

Université Clermont Auvergne

Co-accréditation : VetAgro Sup

**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPÉTENCES**

Année universitaire 2024 - 2025

**Licence Professionnelle
Agriculture Biologique : production,
conseil, certification et commercialisation**

Parcours : Agriculture biologique Conseil et Développement

Conseil de Gestion : 8 Juillet 2024

Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : 10 septembre 2024

La Vice-Présidente
en charge de la Formation

Françoise PEYRARD

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : Boris FUMANAL

Parcours	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Agriculture biologique Conseil et Développement	Boris FUMANAL	boris.fumanal@uca.fr

Contact en scolarité : dominique.brugiere@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	Contrôlé par signature sur feuille de présence pour les étudiants sous le régime d'Apprenti et de la Formation professionnelle continue.
Assiduité aux TD	Contrôlé par signature sur feuille de présence pour les étudiants sous le régime d'Apprenti et de la Formation professionnelle continue.
Assiduité aux TP	Contrôlé par signature sur feuille de présence pour <u>tous les étudiants</u> quelque soit leur régime de la Formation. L'étudiant est déclaré défaillant à l'UE au-delà de 2 absences injustifiées (ABI) quelle que soit la durée du TP.
Accès à la salle d'examen	L'accès aux salles d'examen est interdit à tout candidat qui se présente 30 minutes après le début des épreuves.
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	Dans une UE: Absence justifiée (ABJ) => neutralisation (si au moins 3 EvC) ou épreuve de substitution (si 2 EvC). Absence injustifiée (ABI) => l'étudiant est déclaré défaillant à partir de 2 absences injustifiées.

Stages		
Parcours	durée minimale	calendrier/période
Agriculture biologique Conseil et Développement	12 semaines légales mais 16 semaines maximum recommandées pour les étudiants FI et Formation professionnelle Continue. 32 semaines pour les apprentis.	Calendrier d'alternance à partir du 1 septembre 2023 au 31 août 2024.

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par le CFVU du 24 mai 2022.

Référent stage pour la formation : Boris FUMANAL (boris.fumanal@uca.fr)

MODALITÉS DE COMPENSATION

Parcours Agriculture biologique Conseil et Développement				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
BLOC1 "transversal" "concevoir et conduire un projet en agriculture biologique"	UE1 UE2 UE11	12	BLOCS 2,3,4,5	
BLOC2 "disciplinaire" "caractériser les différentes dimensions de l'organisation des filières de l'agriculture biologique sur des territoires"	UE3 UE4	6	BLOCS 1,3,4,5	
BLOC3 "fondamental" "adapter des processus de production agricoles au cahier des charges de l'agriculture biologique"	UE5 UE6	6	BLOCS 1,2,4,5	
BLOC4 "disciplinaire" "formuler un diagnostic et un conseil pour la conversion en agriculture biologique"	UE7 UE8	12	BLOCS 1,2,3,5	
BLOC5 "disciplinaire" "appréhender un champ professionnel de l'agriculture biologique (AB) "	UE9 UE10	6	BLOCS 1,2,3,4	
BLOC6 "transversal" "période en entreprise"	UE12a et b	18		BLOCS 1,2,3,4,5

Pour valider la LP ABCD il faut avoir obtenu une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à l'année et une moyenne au bloc 6 supérieure ou égale à 10/20.

Le bloc 6 n'est pas compensable par les autres blocs (1 à 5). Le bloc 6 peut compenser les autres blocs (1 à 5). Les blocs de 1 à 5 sont compensables entre eux.

Parcours Agriculture biologique Conseil et Développement

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 21 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc	Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
				évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{de} chance			
				Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
5	1	UE 1 : outils de communication et de gestion de projet (dont enseignement anglais)	3		EvC	100	2	E+A4	1h	2	E+A4	1h	2	E+A4	1h
		UE 2 : outils de collecte et d'analyse de données	3		EvT	100	2	A1+A1	-				1	A1	-
	2	UE 3 : contexte socio-professionnel de l'agriculture biologique	3		EvC	100	2	A1+A2	-	2	A1+A2	-	2	A1+A2	-
	3	UE 5 : bases scientifiques de la production agroécologique	3		EvC	100	3	3E	3*45'	3	3E	3*45'	3	E	3*45'
		UE 6 : modes et techniques de production en agriculture biologique	3		EvC	100	2	A2+O	30'	2	A2+O	30'	2	A2+O	30'
	4	UE 7 : réglementation européenne de l'agriculture biologique	6		EvT	0	1	E	2h30				1	E	2h30
		UE 8 : diagnostic-conseil de conversion en agriculture biologique	6		EvC	100	2	M+S	1h30	2	M+S	1h30	2	M+S	1h30
	6	UE 12a : période en entreprise 1	3		EvT	0	1	A1	-				1	A1	-
			30												
		1	UE 11 : projet tutoré	6		EvC	100	3	A5+M+S	1h30	3	A5+M+S	1h30	3	A5+M+S
2		UE 4 : connaissance des filières de l'agriculture biologique	3		EvC	100	3	A2+A3+O	1h	3	A2+A3+O	1h	3	A2+A3+O	1h

6	5	<i>Choix 1 option métiers de l'agriculture biologique et postures professionnelles parmi 4</i>	3											
		UE 9.1 « conseil et animation auprès des producteurs 1 »	3		EvT	0	1	O	30'			1	O	30'
		UE 9.2 « conseil en développement et animation de filières 1 »	3		EvT	0	1	O	30'			1	O	30'
		UE 9.3 « conseil et développement technico-commercial 1 »	3		EvT	0	1	O	30'			1	O	30'
		UE 9.4 « audit et certification 1 »	3		EvT	0	1	O	1h			1	O	1h
6	5	<i>Choix 1 option métiers de l'agriculture biologique: activités professionnalisantes</i>	3											
		UE 10.1 « conseil et animation auprès des producteurs 2 »	3		EvT	0	1	A1	-			1	A1	-
		UE 10.2 « conseil en développement et animation de filières 2 »	3		EvT	0	1	A2	-			1	A1	-
		UE 10.3 « conseil et développement technico-commercial 2 »	3		EvT	0	1	A1	-			1	A1	-
		UE 10.4 « audit et certification 2 »	3		EvT	0	1	A2	-			1	A2	-
6	6	UE 12b : période en entreprise 2	15		EvT	0	2	M+S	1h30			2	M+S	1h30
			30											

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

A1 : dossier technique individuel dans les UE2 + UE3 + UE12a + UE 10.1 et UE10.3

A2 : dossier technique (poster –fiche technique) collectif dans les UE3 + UE4 + UE6 + UE 10.2 et UE 10.4.

A3 : diaporama collectif en UE4.

A4 : UE1 : Document audio et test en ligne.

A5 : UE11 : investissement dans le projet



UFR BIOLOGIE

Université Clermont Auvergne

Co-portage VétagroSup

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES Année universitaire 2024-2025

Master Biologie Végétale

Parcours : Plant Plasticity in Changing Environments

Parcours : Plants in Sustainable Agro-Ecosystems

Conseil de Gestion : 8 Juillet 2024

Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : 10 septembre 2024

La Vice-Présidente
en charge de la Formation

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Françoise PEYRARD', is written over a light blue horizontal line.

Françoise PEYRARD

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : **Ludovic Bonhomme (UCA) ludovic.bonhomme@uca.fr & Agnès Piquet (VETAGROSUP) agnes.piquet@vetagro-sup.fr**

Parcours	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Plant Plasticity in Changing Environments	Nathalie Leblanc Ludovic Bonhomme	nathalie.leblanc@uca.fr ludovic.bonhomme@uca.fr
Plants in Sustainable Agro-Ecosystems	Philippe Malagoli Agnès Piquet	philippe.malagoli@uca.fr agnes.piquet@vetagro-sup.fr

Contact en scolarité : Dominique Brugière dominique.brugiere@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	Non Contrôlée
Assiduité aux TD	Non Contrôlée
Assiduité aux TP	L'assiduité en TP est obligatoire (2 absences injustifiées entraînent la défaillance à l'UE)
Accès à la salle d'examen	L'accès aux salles d'examen est interdit à tout candidat qui se présente 30 minutes après le début des épreuves.
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	Absence justifiée => neutralisation ou épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations. Absence injustifiée => L'étudiant est déclaré défaillant au-delà de 1 absence injustifiée.

Stages		
M1/M2 - parcours	durée minimale	calendrier/période
M1 : stage de 6 à 8 semaines	6 semaines	à partir de mi-mai
M2 : stage de 6 mois	6 mois	à partir de la deuxième semaine de janvier

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par le CFVU du 24 mai 2022.

Référent stage pour la formation : stages.pac@uca.fr

M1 : Julie BOUDET

M2 : Boris FUMANAL

MODALITÉS DE COMPENSATION

Master 1 – Parcours Plant Plasticity in Changing Environments				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
A	1, 2 et 4 à 12	15		B et C
B	14	6		A et C
C	3 et 13	9		A et B

Master 1 – Parcours Plants in Sustainable Agro-Ecosystems				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
A	1,2 et de 4 à 12	15		B et C
B	13	6		A et C
C	3 et 12	9		A et B

Master 2 – Parcours Plant Plasticity in Changing Environments				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
A	1 à 6 et 7 à 12	30		B
B	7	30		A

Master 2 – Parcours Plants in Sustainable Agro-Ecosystems				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
A	1 à 6	30		B
B	7 et 8 à 12	30		A

Pour valider le M1 il faut avoir obtenu une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à l'année, et une moyenne aux bloc A, B et C supérieure ou égale

Pour valider le M2 il faut avoir obtenu une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à l'année, et une moyenne aux bloc A et B supérieure ou égale à :

MASTER 1 - Parcours Plant Plasticity in Changing Environments

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

30 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc	Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
				évaluation initiale					RSE avec aménagement des exar			2 nd e chance			
				Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
1	A	UE 1 : Structure and Expression of Plant Genomes	6		EvT	0	1	E	2h				1	E	2h
		UE 2 : Molecular Biology of Plant Development	9		EvT	0	1	E	3h				1	E	3h
		UE 4 : Global change and biogeochemical cycles (BV)	3		EvT	0	1	E	2h				1	E	2h
		UE 5 : Plant Plasticity 1: Phenotype and variability	3		EvT	0	2	E+A	1h30				1	E	1h30
		UE 6 : Statistical bases for Biology	3		EvC	100	4	1O+3E	1h30	3	E	1h30	1	O	30'
	C	UE 3 : Research Training in Plant Biology	6		EvC	100	3	M+O+A	20'	3	M+O+A	20'	1	O	20-30'
		30													
2	A	UE 7 : Plant Plasticity 2: Plant responses to abiotic factors	6		EvC EvT	40	2 1	O+O/E E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 8 : Epigenetic regulations	3		EvC EvT	60	2 1	O+R E	- 2h	1	E	2h	1	E	2h
		UE 9 : Exploratory and decisional data analysis	3		EvC	100	2	M+A	-	2	M+A	-	1	O	30'

2	A	UE 10 : Modelisation	3		EvC	100	2	M+O	20'	2	M+O	20'	1	O	15'	
		UE 11 : Plant Plasticity 3: Plant biotic interactions	3		EvT	0	1	E	2h					1	O	15'
		UE 12 : Image processing in microscopy (BV)	3													
		EC 1 : Microscopy-image storage		0.4	EvC	100	2	E+A		2	E+A			1	E	1h
		EC 2 : Image processing in plant biology		0.6	EvC	100	2	E+A		2	E+A			1	E	1h
	C	UE 13 : Initiation to project management and communication	3		EvC	100	≥3	A	-	1	O	30'		1	O	30'
	B	UE 14 : Internship	6		EvC	100	3	A+M+O	30'	3	A+M+O	30'		1	O	30'
		30														

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)
 En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

l'UE 13 : "Initiation to project management and communication" est considérée comme une UE d'initiation à la recherche

UE 3 : nature de l'épreuve "Autre" : Evaluation d'un cahier de laboratoire (en groupe)

UE 5 : nature de l'épreuve "Autre" : Synthèse individuelle écrite de 2500 mots

UE 6 : nature de l'épreuve "Autre" : rendu à l'issue d'un questionnaire développé en trois parties tout au long du semestre

UE 9 : nature de l'épreuve "Autre" : rendu d'un mémoire + code à l'issue d'un travail pratique développé tout au long du semestre

UE 12 : nature de l'épreuve "Autre" : Réalisation d'un projet d'étude

UE 13 : nature de l'épreuve "Autre" : Rendus collectifs écrits ou à l'oral

UE 14 : nature de l'épreuve "Autre" : A désigne une évaluation faite par le maître de stage sur la base d'une grille prédéfinie.

MASTER 2 - Parcours Plant Plasticity in Changing Environments

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : **15 crédits**

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	A	UE 2 : Genetic Resources and Plant Breeding	6		EvT	0	1	E	1h30				1	E	2h
		UE 4 : Learning Through Research	9		EvC EVT	50	3 1	O E	30' 1h	3 1	O E	30' 1h	1	E	1h
		UE 5 : Literature review	6		EvC	100	2	M+A	-	2	M+A	-	1	M	-
		Choix de 3 UE parmi 6	9												
		UE 6 : Integrity in scientific research and open science	3		EvT	0	2	A	-				1	E	1h
		UE 1 : Quantitative Genetics and Genomic Selection	3		EvT	0	1	E	2h				1	E	2h
		UE 3 : Biological Data Integration	3		EvT	0	1	E	2h				1	E	2h
		UE 8 Global Change Ecology (ERASMUS Dublin)	3		<i>cf. MCCC Dublin</i>										
		UE 9 Biological Imaging (ERASMUS Dublin)	3		<i>cf. MCCC Dublin</i>										
		UE 10 Developmental Plant Genetics (ERASMUS Dublin)	3		<i>cf. MCCC Dublin</i>										
			30												
4	B	UE 7 : Internship	30		EvT	0	2	M+S	30'				1	S	1 h
			30												

REMARQUES :

UE 5 : nature de l'épreuve "Autre" : Rendus de livrables au cours du semestre

UE 6 : nature de l'épreuve "Autre" : travail collectif avec restitution écrite ou orale

MASTER 1 - Parcours Plants in Sustainable Agro-Ecosystems

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : **24 crédits**

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc	Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
				évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance			
				Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
1	A	UE 1 : Structure and Expression of Plant Genomes	6		EvT	0	1	E	2h				1	E	2h
		UE 2 : Molecular Biology of Plant Development	9		EvT	0	1	E	3h				1	E	3h
		UE 4 : Global change and biogeochemical cycles (BV)	3		EvT	0	1	E	2h				1	E	2h
		UE 5 : Plant Plasticity 1: Phenotype and variability	3		EvT	0	2	E+A	1h30 -				1	E	1h30
		UE 6 : Statistical bases for Biology	3		EvC	100	4	1O+3E	1h30	3	E	1h30	1	O	30'
	C	UE 3 : Research Training in Plant Biology	6		EvC	100	3	M+O+A	20'	3	M+O+A	20'	1	O	20-30'
		30													
2	A	UE 7 : Plant Plasticity 2: Plant responses to abiotic factors	6		EvC EvT	40 60	2 1	O+O/E E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 8 : From populations to plant communities	6		EvC EvT	33 66	2 1	M+O E	20' 2h	2 1	M+O E	20' 2h	1	E	1h
		UE 9 : Exploratory and decisional data analysis	3		EvC	100	2	M+A	-	2	M + A	-	1	O	30'
		UE 10 : Modelisation	3		EvC	100	2	M+O	20'	2	M+O	20'	1	O	15'

		UE 11 : Plant Plasticity 3: Plant biotic interactions	3		EvT	0	1	E	2h			1	O	15'	
	C	UE 12 : Initiation to project management and communication	3		EvC	100	≥3	A	-	1	O	30'	1	O	30'
	B	UE 13 : Internship	6		EvC	100	3	A+M+O	30'	3	A+M+O	30'	1	0	30'
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE 3 : nature de l'épreuve "Autre" : Evaluation d'un cahier de laboratoire (en groupe)

UE 5 : nature de l'épreuve "Autre" : synthèse individuelle écrite de 2500 mots

UE 6 : nature de l'épreuve "Autre" : rendu à l'issue d'un questionnaire développé en trois parties tout au long du semestre

UE 7 : Plant Plasticity 2: Plant responses to abiotic factors : EvC1 = O (en groupe); EvC2 = O (en groupe) ou E (individuel) - O (EvC1)=20-30'; O (EvC2) = 15-30' (si EvC2=E alors 30'max)

UE 9 : nature de l'épreuve "Autre" : rendu d'un mémoire + code à l'issue d'un travail pratique développé tout au long du semestre

UE 12 : nature de l'épreuve "Autre" : Rendus collectifs écrits ou à l'oral

UE 13 : nature de l'épreuve "Autre" : A désigne une évaluation faite par le maitre de stage sur la base d'une grille prédéfinie.

MASTER 2 - Parcours Plants in Sustainable Agro-Ecosystems

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : **6 crédits**

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc	Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
				évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance			
				Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
3	A	UE 1 : Context of sustainable crop production: regulation and plant sector strategies	3		EvC	100	2	M+S	30	2	M+S	30	1	M	-
		UE 2 : Agroecosystems and Agroecology	12		EvT	100	2	M+E	3h				2	M+E	3h
		UE 3 : Quantitative Genetics and Genomic Selection	3		EvT	0	1	E	2h				1	E	2h
		UE 4 : Genetic Resources and Plant Breeding	6		EvT	0	1	E	1h30				1	E	2h
		UE 5 : SIG and Modelisation	3		EvT	0	1	O	30'				1	O	30'
		UE 6 : Integrity in scientific research and open science	3		EvT	0	2	A	-				1	E	1h
		30													
		Choix C1 ou C2	30												
		UE 7 : Internship (C1)	30		EvT	0	2	M+S	30'				1	S	1 h
		UE 7 : Internship (C2)	24		EvT	0	2	M+S	30'				1	S	1 h
		Choix option C2 : 1 parmi 5	6												
		UE 8 : Engineer projects-Scientific literature overlook (C2)	6		EvT	0	2	M+O	1h30'				1	M	-

4	B	UE 9 Agronomy for sustainable agriculture (ERASMUS Sassari)	6		<i>cf. MCCC Sassari</i>														
		UE 10 Horticulture technology and organic crop production (ERASMUS Sassari)	6		<i>cf. MCCC Sassari</i>														
		UE 11 Sustainable Plant protection (ERASMUS Sassari)	6		<i>cf. MCCC Sassari</i>														
		UE 12 Urban ecology and Biodiversity and Sustainable design and management of urban and periurban forests (ERASMUS Sassari)	6		<i>cf. MCCC Sassari</i>														
			30																

REMARQUES :

UE 6 : nature de l'épreuve "Autre" : travail collectif avec restitution écrite ou orale



UFR BIOLOGIE

Université Clermont Auvergne

Co-accréditation : VetAgro Sup

**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPÉTENCES**

Année universitaire 2024 - 2025

**Master Sciences et technologie de
l'agriculture, de l'alimentation et de
l'environnement**

Parcours : Global Quality in European Livestock Production

Conseil de Gestion : 8 Juillet 2024

Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : 10 septembre 2024

La Vice-Présidente
en charge de la Formation

Françoise PEYRARD

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : Audrey Michaud (VetAgro Sup) audrey.michaud@vetagro-sup.fr

Parcours	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Global Quality in European Livestock Production	Adeline VEDRINE M1 Audrey MICHAUD M2	adeline.vedrine@vetagro-sup.fr audrey.michaud@vetagro-sup.fr

Contact en scolarité : Dominique Brugière dominique.brugiere@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	Non Contrôlée
Assiduité aux TD	Obligatoire contrôlée/ appel Au bout de 2 absences (injustifiées) l'apprenant est défaillant à l'UE.
Assiduité aux TP	Obligatoire - Appel Au bout de 2 absences (justifiées ou injustifiées) l'apprenant est défaillant à l'UE.
Accès à la salle d'examen	L'accès aux salles d'examen est interdit à tout candidat qui se présente 30 minutes après le début des épreuves.
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	Absence justifiée => neutralisation ou épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations. Absence injustifiée => L'étudiant est déclaré défaillant au-delà de 2 absences injustifiées.

Stages		
M1/M2 - parcours	durée minimale	calendrier/période
M1 : projet de 6 à 8 semaines étalé sur le semestre 2	6 semaines	étalé sur le semestre 2
M2 : stage de 6 mois	6 mois	à partir de février

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par le CFVU du 24 mai 2022.

Référent stage pour la formation : stages.pac@uca.fr

VEDRINE Adeline adeline.vedrine@vetagro-sup.fr

MODALITÉS DE COMPENSATION

Master 1 – Parcours Global Quality in European Livestock Production				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
A	1 à 3	18	B	C et D
B	4 à 6	12	A	C et D
C	7 à 9	21	D	A et B
D	11	9	C	A et B

Master 2 – Parcours Global Quality in European Livestock Production				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
A	1 à 4	12		B,C et D
B	5 à 6	9		A,C et D
C	7 à 10	9 ou 15		A,B et D
D	11a ou 11b	24 ou 30		A,B et C

MASTER 1 - Parcours Global Quality in European Livestock Production

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : **18 crédits**

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
					évaluation initiale					SE avec aménagement des examens			2 nd e chance			
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
1	A	UE 1 Global change and biogeochemical cycles (Gloqual)	3													
		EC Global change and biogeochemical cycles		0.7	EvT	0	1	E	2h				1	E	2h	
		EC Case studies in Livestock production		0.3	EvT	0	1	A	-				1	A	-	
			UE 2 Animal husbandry basics	12		EvT EvC	50	1 3	A O+E	- 2h	1 3	A O+E	- 2h	1 1	A E	- 2h
			UE 3 Environment and society	3		EvT	0	2	O + M	10'				1	O	10'
		B	UE4 Territorial organization and livestock chains	6		EvT	0	3	M+A+O	1h				1	A	-
			UE 5 Introduction to global quality of livestock and products	3		EvC	0	2	O+A	15'	2	O+A	15'	1	O	15'
			UE 6 Statistical bases for Biology	3		EvC	100	≥3	A+O	10'	1	E	1h30	1	O	30'
				30												
		UE 7 ERASMUS Exchange 1 - Food safety for food quality	6		EvT	0	1	A	O≥10'				1	A	si O≥10'	

2	C	UE 8 ERASMUS Exchange 2- Sustainable livestock farming system	6		EvT	0	1	A	O≥10'			1	A	si O≥10'
		UE9 ERASMUS Exchange 3 - Optional unit	9		EvT	0	1	A	O≥10' E 1h			1	A	O≥10' ou E 1h
	D	UE 11 Research Project	9		EVT	0	3	A+M+O	20'			1	M	-
			30											

EVC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

Initiation à la recherche est intégré dans l'UE 11 Research project

UE 1 : Global Change and biogeochemical cycles / EC Case studies in Livestock production : **A = synthèse problématisation**

UE 2 : Animal Husbandry basics : **A= Synthèse bibliographique**

UE 4 : Territorial organization and livestock chains : **A= article de vulgarisation**

UE 5 : Introduction to global quality of livestock and products : **A = compte rendu de visite**

UE 6 : Statistical bases for Biology : **A= rendu à l'issue d'un travail pratique développé tout au long du semestre**

UE7, UE8, UE9 : UE réalisées dans les universités partenaires A= écrit ou oral en fonction des consignes données par les universités partenaires

UE 11 : Project: **A= poster**

MASTER 2 - Parcours Global Quality in European Livestock Production

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 33 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale				RSE avec aménagement de			2 ^{nde} chance			
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	A	UE 1 Livestock systems issues	3												
		EC Livestock issues		0.7	EvT	100	2	A+O	15'				2	A+O	15'
		EC Global quality issues		0.3	EvT	100	3	M+O+A	20'				1	O	15'
	A	UE 2 Livestock geopolitics and economics	3		EvT	0	2	A+O	40'				1	M	-
		UE 3 Animal ethic & philosophy	3		EvT	0	1	A	2h				1	O	45'
		UE 4 Scientific evaluation of sanitary risk	3		EvT	0	1	E	1h				1	E	1h
	B	UE 5 Multicriteria assessment	6												
		EC Multicriterial assessment method		0.7	EvT	0	1	O	2h				1	M	-
		EC Data annalysis		0.3	EvT	0	1	M	-				1	M	-
	C	UE 6 Global assessment livestock systems: case study in France	3		EvC	100	2	A+O	30'	2	A+O	20'	1	O	20'
		UE 7 Controversy and advocacy	3		EvT	0	2	O	20'				1	O	20'
		UE 8 Participative Process	3		EvT	0	1	A	-				1	M	-
	C	UE 9 Ressource Management	3		EvT	0	1	O	2h				1	M	-
				30											
			Choix 30 ECTS												

4	C	UE 10 Global assessment livestock systems : case study in Europe	6		EvC	100	2	M+O	1h	2	M+O	1h	1	M	-
	D	UE 11a Master Thesis	24												
		EC Bibliographic Synthesis		0.2	EvT	0	1	M	-				1	M	-
		EC Thesis		0.8	EvC	100	4	M+S+A	45'	4	M+S+A	45'	2	M+S	45'
	D	UE 11b Master Thesis	30												
		EC Synthesis document		0.05	EvT	0	1	M	-				1	M	-
		EC Bibliographic synthesis		0.25	EvT	0	1	A	-				1	A	
		EC Thesis		0.7	EvC	100	4	M+S+A	45'	4	M+S+A	45'	2	M+S	45'
				30											

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE 1 : Livestock systems issues EC1 = A = poster ; EC2 : A= article de communication

UE 2 : Livestock geopolitics and economics : **A= dossier collectif**

UE 3: Animal ethic & philosophy : **A= note réflexive après réalisation table ronde**

UE 6 : Global assessment livestock systems: case study in France: **A= Poster scientifique**

UE 8 : Participative Process : **A= organisation d'une journée professionnelle**

UE 11 : Internship : EC Bibliographic synthesis **A = synthèse bibliographique**; EC Thesis **A= document de vulgarisation + évaluation maitre de stage**

**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPÉTENCES**
Année universitaire 2024 - 2025

Master Gestion de l'environnement

Parcours : Fonctionnement et restauration des écosystèmes aquatiques
Parcours : Géoenvironnement

Conseil de Gestion UFR Biologie : 8 Juillet 2024
Conseil de gestion UFR LCSH : 4 juillet 2024
Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : 10 septembre 2024

La Vice-Présidente
en charge de la Formation



Françoise PEYRARD

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : **Christian DESVILETTES et Emmanuelle DEFIVE**

Parcours	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Master 1 - Parcours Fonctionnement et restauration des écosystèmes aquatiques (FREMAC)	Clarisse MALLET	clarisse.mallet@uca.fr
Master 2 - Parcours FREMAC	Christian DESVILETTES	christian.desvillettes@uca.fr
Master 1 et 2 - Parcours Géoenvironnement	Emmanuelle DEFIVE	emmanuelle.defive@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	non contrôlée
Assiduité aux TD	non contrôlée
Assiduité aux TP	Assiduité en TP obligatoire (2 absences injustifiées entraînent la défaillance à L'UE)
Accès à la salle d'examen	L'accès aux salles d'examen est interdit à tout candidat qui se présente 30 minutes après le début des épreuves.
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	Absence justifiée => neutralisation ou épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations. Absence injustifiée => L'étudiant est déclaré défaillant au-delà de 2 absences injustifiées.

Stages		
M1/M2 - parcours	durée minimale	calendrier/période
M1 parcours FREMAC	2 mois	mi-mai à mi juillet
M2 parcours FREMAC (4 à 6 mois)	4 mois	janvier à septembre
M1 parcours GEOENV	308h (2 mois)	mi-mai à début septembre
M2 parcours GEOENV (4 à 6 mois)	616h (4 mois)	janv./fév. à septembre

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par le CFVU du 24 mai 2022.

Référent stage pour la formation GEOENV :

Emmanuelle DEFIVE : emmanuelle.defive@uca.fr

Sébastien LARRUE : sebastien.larrue@uca.fr

Référent stage pour la formation FREMAC :

Master 1 : clarisse.mallet@uca.fr

Master 2 : christian.desvillettes@uca.fr

MODALITÉS DE COMPENSATION

Master 1 - Parcours FREMAC				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
A/A'	UE 1 à 15	51		B'
B'	Stage (UE 16)	9		A/A'

Master 2 - Parcours FREMAC				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
A	UE 1 à 8	30		B'
B'	Stage (UE 9)	30		A

Master 1 - Parcours Géoenvironnement				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
A/A'	UE 1 à 15	51		B'
B'	Stage (UE 16)	9		A/A'

Master 2 - Parcours Géoenvironnement				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
A	UE 1 à 7	30		B'
B'	Stage (UE 8)	30		A

MASTER 1 - Parcours Fonctionnement et restauration des écosystèmes aquatiques

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

18 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc	Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
				Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance			
				Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
1	A	UE 1 : Anglais	3		Voir Annexe MCCC LANSAD										
		UE 2 : Biostatistiques 1	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
		UE 3 : SIG 1	3		EvC	100	2	M	—	1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 4 : Biodiversité et systématique des organismes aquatiques	6		EvC	100	3	E	3*1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 5 : Le système bassin versant	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
		UE 6 : Ecologie du paysage et biodiversité	3		EvC EvT	30	2 1	E E	2*1h30 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 7: Dynamique des populations animales	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
		UE 9 : Analyse génétique des populations	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
		UE 10 : Structure et fonctionnement des écosystème aquatiques	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
				30											
2	A'	UE 10 : Biostatistiques 2	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
		UE 11 : Cours d'eau et plaines alluviales	3		EvT	0	2	M+O	15'				1	O	15'
		UE 12 : Initiation à la recherche - Mini-projets	6		EvT	0	2	M+S	30'				1	S	30'
		UE 13 : Adaptations des organismes aquatiques à leurs environnements	3		EvC	100	3	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 15 : Ecotoxicologie	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30

	UE 16 : Chimie de l'eau	3		EvC	100	2	E	1h30	1	E	1h30	1	O	15'
B'	Stage	9		EvT	0	2	M+S	30'				2	S	30'
		30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

MASTER 2 - parcours Fonctionnement et restauration des écosystèmes aquatiques

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

6 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	A	UE 1 : Anglais (GE)	3		Voir Annexe MCCC LANSAD										
		UE 2 : Droit de l'environnement	3		EvT	0	1	E	1h				1	E	1h
		UE 3 : SIG 2	3		EvC	100	2	M	-	1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 4: Dégradation et restauration des écosystèmes aquatiques	6		EvT	0	1	M	-				1	E	1h30
		UE 5: Gestion des écosystèmes aquatiques	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
		UE 6: Outils de diagnostic - normes DCE	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
		UE 7: Recherche en écologie trophique aquatique	6		EvT	0	2	M+O	15'				1	O	15'
		UE 8: Microbiologie aquatique	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
				30											
4	B'	Stage	30		EvT	0	2	M+S	30'				2	M+S	30'
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

MASTER 1 - Parcours Géoenvironnement

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

12 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc	Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
				évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance			
				Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
1	A	UE 1 : Anglais	3		Voir Annexe MCCC LANSAD										
		UE 2 : Statistiques environnementales 1	3		EvC	100	2	E	1h30	1	E	1h30	1	A	1h30
		UE 3 : SIG 1	3		EvC	100	2	M	—	1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 4 : La composante géologique des études paléo-environnementales	3		EvT	0	1	E	2h				1	E	2h
		UE 5 : Le système bassin versant	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
		UE 6 : Ecologie du paysage et biodiversité	3		EvC EvT	30	2 1	E E	2*1h30 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 7 : Hydrosystèmes fluviaux & transport solide	3		EvT	0	1	E	1h30				1	O	15'
		UE 8 : Indicateurs (paléo)-environnementaux biotiques et abiotiques	6		EvT	0	1	E	2h				1	E	2h
		UE 9 : Recherche & Communication de la Recherche : concepts, méthodes et outils	3		EvT	0	1	A	-				1	O	15'
				30											
		UE 10 : Statistiques environnementales 2	3		EvC	100	2	E	1h30	1	E	1h30	1	A	1h30
		UE 11 : Cours d'eau et plaines alluviales	3		EvT	0	2	M+O	15'				1	O	15'

2	A'	UE 12 : Initiation à la recherche - Mini-projets	6		EvT	0	2	M+S	30'				1	S	30'
		UE 13 : MNT	3		EvT	0	1	TP	2h				1	TP	2h
		UE 14 : Gestion environnementale : approche appliquée	3		EvT	0	1	E	2h				1	E	2h
		UE 15 : Bio-géomorphologie et systèmes tourbeux	3		EvT	0	1	E	2h				1	E	2h
	B'	UE 16 : Stage	9		EvT	0	2	M+S	30'				2	M+S	30'
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE 9 : nature de l'épreuve "Autre" : Production d'une affiche et commentaire oral

UE 2 et UE 10 : nature de l'épreuve "Autre" 2nde chance : épreuve sur machine

MASTER 2 - Parcours Géoenvironnement

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 15 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examen			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	A	UE 1 : Anglais (GE)	3		Voir Annexe MCCC LANSAD										
		UE 2 : Droit de l'environnement	3		EvT	0	1	E	1h				1	E	1h
		UE 3 : SIG 2	3		EvC	100	2	M	-	1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 4 : Dégradation et restauration des écosystèmes aquatiques	6		EvT	0	1	M	-				1	E	1h30
		UE 5 : Trajectoires Environnementales	3		EvT	0	1	E	2h				1	E	2h
		UE 6 : Pédologie et pédopaysages	3		EvT	0	1	M		1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 7 : Projet Collectif	9		EvC	100	2	M+O	15'	2	M+O	15'	1	M	-
			30												
4	B'	UE 8 : Stage	30		EvT	0	2	M+S	30'				2	M+S	30'
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.



**SCLV - SERVICE COMMUN
DES LANGUES VIVANTES**

UNIVERSITÉ
Clermont Auvergne

**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPÉTENCES
Année universitaire 2024 - 2025**

LANSAD - MASTERS SCIENCES

Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 10/09/2024

La Vice-Présidente
en charge de la Formation

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Françoise Peyrard', written over a light blue circular stamp.

Françoise PEYRARD

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : **Daniel RODRIGUES**

LANSAD	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Anglais	LCC/LCSH: N1: Lynsey GIROIRE N2/N3: Fabienne DAUVERGNE Master: Leisha LECOINTRE PSSSE: N1 Lynsey Giroire N2/N3 Fabienne DAUVERGNE STAPS : Morganne SHELFORD SCIENCES: N1 Stéphanie MICHEL N2/N3: Rebecca ADLER Master: Anne IOTZ	lynsey.giroire@uca.fr fabienne.dauvergne@uca.fr leisha.lecointre@uca.fr lynsey.giroire@uca.fr fabienne.dauvergne@uca.fr morganne.shelford@uca.fr stephanie.michel@uca.fr rebecca.adler@uca.fr anne.iotz@uca.fr
Autres langues	Allemand : Stefanie CEELEN Espagnol : Julien QUILLET Italien : M. Claudio CHIANCONE Néerlandais : Portugais : M. Ailton SOBRINHO Polonais : M. Piotr ROSOL Russe : Olga SHCHETINKOVA	stefanie.ceelen@uca.fr julien.quillet@uca.fr claudio.chiancone@uca.fr ailton.pereira_rezende_sobrinho@uca.fr piotr.rosol@uca.fr olga.shchetinkova@uca.fr

Contact en scolarité :
 Mme Hélène SEGAUD : helene.segaud@uca.fr
 Mme Aurélie BROSE : aurelie.brosse@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)

Assiduité aux CM

Assiduité aux TD Les cours de LANSAD respectent le règlement de la compostante d'inscription de l'étudiant

Assiduité aux TP

Accès à la salle d'examen Les cours de LANSAD respectent le règlement de la compostante d'inscription de l'étudiant

La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue

Absence justifiée => épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations.

La composante ne distingue pas absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue / Épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations.
ML'étudiant est déclaré défaillant au-delà de 02 absence(s) injustifiée(s).

Parcours adaptés

Si au moment de son arrivée à l'université, après son inscription administrative, un étudiant ayant reçu une réponse OUI SI dans ParcoursSup refuse les modalités du parcours adapté (réunion de rentrée, rendez-vous individuels, tutorat ou remédiation, signature du contrat pédagogique de réussite...) il sera considéré comme démissionnaire et désinscrit.
Si un étudiant en parcours adapté ayant signé un contrat pédagogique de réussite cesse de participer aux dispositifs, il sera considéré comme démissionnaire pour le parcours OUI SI et sera basculé en licence standard. Il ne pourra donc plus bénéficier de l'accompagnement personnalisé inhérent au parcours OUI SI.

Cette dernière règle s'applique également pour les absences : en cas de xx absences injustifiées aux dispositifs spécifiques, l'étudiant est réputé défaillant dans son parcours OUI SI et il n'est plus admis à le poursuivre.

Stages		
Niveau - parcours	durée minimale	calendrier/période
Non concerné		

MODALITÉS DE COMPENSATION

Niveau 1 - Parcours X					
Intitulé des blocs de connaissances et de compétences	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
Cf. Les MCCC de la mention concernée			X		

Niveau 2 - Parcours X					
Intitulé des blocs de connaissances et de compétences	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
Cf. Les MCCC de la mention concernée	Cf. Les MCCC de la mention concernée				

Niveau 3 - Parcours X					
Intitulé des blocs de connaissances et de compétences	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
Cf. Les MCCC de la mention concernée	Cf. Les MCCC de la mention concernée				

Master tous niveaux SCIENCES

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : **3 crédits**

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
	A	UE Anglais	3												
1		M1 EEEA - Energie			EvC		2	M + O		2	M + O	20 min	2	M + O	20 min
		M1 Ingénierie Nucléaire (PTR-IPM)			EvC		2	E + O + A*		2	A* + O	20 min	2	A* + O	20 min
		M1 Informatique			EvC		2	M + O		2	M + O	20 min	2	M + O	20 min
		M1 Microbiologie			EvC		2	E + O + A*		2	A* + O	20 min	2	A* + O	20 min
		M2 Microbiologie			EvC		2	E + O + A*		2	A* + O	20 min	2	A* + O	20 min
		M1 Gestion de l'environnement			EvC		2	E + O + A*		2	A* + O	20 min	2	A* + O	20 min
		M2 Gestion de l'environnement			EvC		2	M + O		2	M + O	20 min	2	M + O	20 min
		M2 Gestion de l'environnement			EvC		2	M + O		2	M + O	20 min	2	M + O	20 min
		M1 Math Appliquée recherche			EvC		2	E + O + A*		2	A* + O	20 min	2	A* + O	20 min
		M1 Math et statistiques			EvC		2	E + O + A*		2	A* + O	20 min	2	A* + O	20 min
		M2 Math Appliquée recherche			EvC		2	M + O		2	M + O	20 min	2	M + O	20 min
		M2 Math et statistiques			EvC		2	E + O + A*		2	A* + O	20 min	2	A* + O	20 min
		M2 Genie Civil			EvC		2	M + O		2	M + O	20 min	2	M + O	20 min
		M1 Sciences du Medicament			EvC		2	E + O + A*		2	A* + O	20 min	2	A* + O	20 min
		M2 Sciences du Medicament			EvC		2	E + O + A*		2	A* + O	20 min	2	A* + O	20 min
		M1 Chimie (CA)			EvC		2	E + O + A*		2	A* + O	20 min	2	M + O	20 min
	M1 Chimie (MF)			EvC		2	M + O		2	M + O	20 min	2	M + O	20 min	

M2 Chimie (MF)			EvC		2	M + O		2	M + O	20 min	2	M + O	20 min
M2 Chimie (CA)			EvC		2	E + O + A*		2	A* + O	20 min	2	A* + O	20 min
M2 Mécatronique MTN			EvC		2	E + O + A*		2	A* + O	20 min	2	A* + O	20 min
M2 PAR - SETSIS - TECHMED			EvC		2	M + O		2	M + O	20 min	2	M + O	20 min
M2 Aut. Robotique			EvC		2	E + O + A*		2	A* + O	20 min	2	A* + O	20 min
Master Graduate Track - ICS/ PAR			EvC		2	M + O		pas de RSE			2	M + O	20 min
M1 PAR - SETSIS - TECHMED			EvC		2	M + O		2	M + O	20 min	2	M + O	20 min
M2 Energie CEM			EvC		2	M + O		pas de RSE			2	O	20 min
M2 Meca			EvC		2	M + O		2	M + O	20 min	2	M + O	20 min
M2 Informatique			EvC		2	M + O		2	M + O	20 min	2	M + O	20 min
M2 Industrie 4.0			EvC		2	M + O		2	M + O	20 min	2	M + O	20 min

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

Remarques : Les contrôles « Active English » en S5 et S6 tiennent compte de la participation en cours, le travail en groupe et la préparation régulière des devoirs

A = Divers travaux O et E au cours du semestre

* = Les étudiants préparent un rapport détaillé sur leur projet innovant. Ils le partagent avec leur enseignant. C'est un travail tout au long du semestre

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

A* - Dossier



UFR BIOLOGIE

Université Clermont Auvergne

UFR BIOLOGIE - UFR MEDECINE ET PROFESSIONS PARAMEDICALES

Co-accréditation : VetAgro Sup

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES Année universitaire 2024-2025

Master Biologie-Santé

Parcours : Biologie intégrative Physiopathologie

Parcours : Nutrition, Health & Mobility

Parcours : Produits, Santé, Innovation

Conseil de Gestion : 8 Juillet 2024

Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : 10 septembre 2024

La Vice-Présidente
en charge de la Formation

Françoise PEYRARD

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : Corinne MALPUECH-BRUGERE , Laurent MOREL

Parcours	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Biologie Intégrative, Physiopathologies (BIP)	Laurent Morel	laurent.morel@uca.fr
Nutrition, Health, Mobility (NHM) (labellisé GT dans CAP-GS)	Corinne Malpuech-Brugere	corinne.malpuech-brugere@uca.fr
Produits, Santé, Innovation (PSI)	Nicolas Goncalves-Mendes	nicolas.goncalves-mendes@uca.fr

Contact en scolarité : dominique.brugiere@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	non contrôlée
Assiduité aux TD	non contrôlée
Assiduité aux TP	L'assiduité en TP est obligatoire (2 absences injustifiées entraînent la défaillance à l'UE)
Accès à la salle d'examen	L'accès aux salles d'examen est interdit à tout candidat qui se présente 30 minutes après le début des épreuves.
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	Absence justifiée => neutralisation ou épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations. Absence injustifiée => L'étudiant est déclaré défaillant au-delà de 1 absence injustifiée.

Stages		
M1/M2 - parcours	durée minimale	calendrier/période
M1 tous les parcours	2 mois	Mai - Août
M2 tous les parcours	6 mois	Janvier - Septembre

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par le CFVU du 24 mai 2022.

Référent stage pour la formation : stages.pac@uca.fr

Parcours Biologie intégrative Physiopathologie :

M1 : Silvère Baron

M2 : Isabelle Vaillant

Parcours Nutrition, Health & Mobility :

M1 : Christelle Guillet & Corinne Malpuech-Brugère

M2 : Christelle Guillet & Corinne Malpuech-Brugère

Parcours Produits, Santé, Innovation :

M1 : Emmanuel Lainé

M2 : Nicolas Goncalves-Mendes & Abderrahmane Aït-Kaddour

MODALITÉS DE COMPENSATION

Master 1 - Biologie-Santé				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
A/A'	1 - 4, 5 - 12, 19 - 33	54		B'
B'	18	6		A/A'

Pour valider le M1 il faut avoir obtenu une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à l'année, et une moyenne aux blocs A/A' supérieure ou égale à 10/20 et une moyenne au bloc B' supérieure ou égale à 10/20. Les blocs A et A' se compensent. Les blocs A/A' ne compensent pas le bloc B'.

Master 2 - Parcours Biologie Intégrative Physiopathologies (BIP)				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
A	1 - 15	30		B'
B'	31	30		A

Pour valider le M2 il faut avoir obtenu une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à l'année, et une moyenne au bloc A supérieure ou égale à 10/20 et une moyenne au bloc B' supérieure ou égale à 10/20. Le bloc A ne compense pas le bloc B'.

Master 2 - Parcours Nutrition, Health & Mobility (NHM)				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
A	10 à 19 et 2 UE ingénieur	30		B'
B'	31	30		A

Pour valider le M2 il faut avoir obtenu une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à l'année, et une moyenne au bloc A supérieure ou égale à 10/20 et une moyenne au bloc B' supérieure ou égale à 10/20. Le bloc A ne compense pas le bloc B'.

Master 2 - Parcours Produits, Santé , Innovation (PSI)				
--	--	--	--	--

Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
A	1 , 2, 20-30	30		B'
B'	32	30		A

Pour valider le M2 il faut avoir obtenu une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à l'année, et une moyenne au bloc A supérieure ou égale à 10/20 et une moyenne au bloc B' supérieure ou égale à 10/20. Le bloc A ne compense pas le bloc B'.

MASTER 1 - Biologie-Santé (commun aux 3 parcours)

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

6 à 12 crédits en fonction des choix de parcours et d'options

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients affectés à l'UE)	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
					Evaluation initiale					RSE avec aménagement des exa			2 ^{nde} chance			
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
1	A	Tronc commun au 3 parcours (BIP, NHM, PSI) - Common mandatory courses (BIP, NHM, PSI)	6													
		UE 1 : Biostatistiques 1	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30	
		UE 2 : Insertion Professionnelle / Professional Integration	3		EvC	100	≥2	A ¹	-	1	O	15'	1	O	15'	
		Choix langue (1 parmi 2) commun au 3 parcours - Language courses (1 among 2)	3													
		UE 3 : Français Langue étrangère / French Foreign Language	3		EvC	100	≥2	O + A ¹	-	1	O	15'	1	O	15'	
		UE 4 : Anglais / English	3		EvC	100	≥ 2	E + O	-	1	O	15'	1	O	15'	
		UE obligatoires Parcours BIP/NHM - Mandatory courses BIP/NHM track	18													
		UE 5 : Signalisation cellulaire / Cell Signalling	3		EvT	0	1	E	2h				1	E	2h	
		UE 6 : Contrôle de l'expression génique / Control of gene expression	3		EvT	0	1	E	2h				1	E	2h	
		UE 7 : Biologie cellulaire du développement / Developmental Cell Biology	3		EvT	0	1	E	2h				1	E	2h	
		UE 8 : Organismes modèles en physiologie et physiopathologie / In vivo models for physiology and physiopathology research	3		EvT	0	1	E	2h				1	E	2h	
		UE 9 : Nutrition Humaine : Physiologie et Métabolisme / Human Nutrition : Physiology and Metabolism	3		EvT	0	1	E	2h				1	E	2h	
		UE 10 : Microbiote intestinal, système digestif et pathologies / Intestinal Microbiota, digestive system and pathologies	3		EvT	0	1	E	2h				1	E	2h	
		Choix option parcours BIP/NHM : 1 parmi 2 / optional courses BIP/NHM track (1 among 2)	3													
		UE 11 : Analyse du protéome et du métabolome	3		EvC EvT	25	≥2 1	O+A+M E	O=25' 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30	
		UE 12 : Bioanalyse en Génomique et Transcriptomique	3		EvC EvT	40	≥ 2 1	E, TP E	≥ 15' 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30	
		Parcours PSI	21													
UE 9 : Nutrition Humaine : Physiologie et Métabolisme / Human Nutrition : Physiology and Metabolism	3		EvT	0	1	E	2h				1	E	2h			
UE 10 : Microbiote intestinal, système digestif et pathologies / Intestinal Microbiota, digestive system and pathologies	3		EvT	0	1	E	2h				1	E	2h			
UE 13 : Biochimie alimentaire et valeurs nutritionnelles	3		EvC EvT	25	2 1	A1 E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30			

	UE 14 : De la substance active aux produits de santé - Partie 1	3		EvC EvT	20	2 1	E E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
	UE 15 :Marketing de l'innovation / Innovation marketing	3		EvT	0	2	M+S	30'				1	E	1h
	UE 16 : Nutrition, Recommandations, Réglementations	3		EvC EvT	40	2 1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
	UE 17 : Sensibilisation au management des équipes	3		EvT	0	1	M	-				1	E	M
		30												
B'	Tronc commun partie professionnelle - Common courses	12												
	UE 18 : Pré-Stage et Stage/Internship	6												
	<i>EC Pré-stage / Preparation to internship (Z452BM03)</i>		0.30	EvT	0	2	M+S	10'				1	O	15'
	<i>EC Stage / Internship (Z452BM04) (8 semaines)</i>		0.70	EvT	0	2	M+S	15'						
	Choix projet : 1 parmi 2	6												
	UE 19 : Mini-projet de recherche / Lab Training	6		EvT	0	2	M+S	30'	1	E	2h	1	E	2h
	UE 20 : Micro-Projet - Filière	6		EvT	0	2	M+S	30'	1	E	2h	1	E	2h
	Parcours BIP/NHM	3												
	Tronc commun parcours BIP-NHM / BIP & NHM tracks common courses	3												
	Choix UE transdisciplinaires (1 parmi 3) / Elective transdisciplinary course (1 among 3)	3												
	UE 21 : Science de l'Animal de Laboratoire / Laboratory animal science	3		EvC EvT	35	2 1	TP E	- 2h	1	E	2h	1	E	2h
	UE 22 : Ethique de la Recherche et Protection de l'Innovation / Ethical aspects of Research and Protection of innovation	3		EvC EvT	50 50	2 1	E E	- 2h	1	E	2h	1	E	2h
	UE 23 : Imagerie du vivant et analyse d'image / Image processing in microscopy	3												
	<i>EC Microscopy-image storage</i>		0.4	EvC	100	≥ 2	TP + A ²		1	TP	-	1	E	1h
	<i>EC Image processing</i>		0.6	EvC	100	≥ 2	TP + A ²		1	TP	-	1	E	1h
	Parcours BIP / BIP track	15												
	UE 24 : Régulations épigénétiques / Epigenetic Regulations	3		EvC EvT	40	≥ 2 1	A ¹ +A ³ E	- 2h	≥ 2 1	A ¹ +A ³ E	- 2h	1	E	2h
	Choix spécialité BIP (4 parmi 8) / BIP specialisation elective courses (4 among 8)	12												
	UE 25 : Stabilité et instabilité du génome / Genome stability and instability	3		EvC EvT	40	≥ 2 1	TP + A ³ E	- 2h	1	E	2h	1	E	2h
UE 26 : Biologie cellulaire & Oncogenèse / Cell Biology & Oncogenesis	3		EvT	0	1	E	2h				1	E	2h	
UE 27 : Interactions Cellulaires, Differentiation & Développement Tumoral / Cell interactions, differentiation & tumoral development	3		EvT	0	1	E	2h				1	E	2h	
UE 28 : Système musculosquelettique : Développement, Physiologie, Pathologies / Musculoskeletal system: development, physiology,	3		EvT	0	1	E	2h				1	E	2h	

2	A'	UE 29 : Neurodéveloppement-Neurodégénérescence / Neurodevelopment - Neurodegeneration	3		EvT	0	1	E	2h			1	E	2h	
		UE 30 : Intégration des systèmes nerveux et endocrines / Integration of the nervous and endocrine systems	3		EvT	0	1	E	2h			1	E	2h	
		UE 31 : Agents infectieux, inflammation et cancérogénèse / Infectious agents, inflammation & carcinogenesis	3		EvT	0	1	E	2h			1	E	2h	
		Choix : Physiologie du système nerveux (1 parmi 2) / Nervous system physiology (1 among 2)	3												
		UE 32 : Physiopharmacologie de la douleur / Physiology and pharmacology of Pain	3		EvT	0	1	E	2h			1	E	2h	
		UE 33 : Neurophysiologie / Neurophysiology	3		EvC EvT	30	≥ 2 1	E	2h			1	E	2h	
		Parcours NHM / NHM Track	15												
		UE 34 : Nutrition, système musculo-squelettique et pathologies chroniques / Nutrition, locomotor capacities and chronic diseases	6		EvT	0	1	E	3h			1	E	3h	
		UE 28 : Système musculosquelettique : Développement, Physiologie, Pathologies / Musculoskeletal system: development, physiology, Pathologies	3		EvT	0	1	E	2h			1	E	2h	
		UE 35 : Microbiote, Nutrition, Immunité, Santé / Intestinal Microbiota, Nutrition, Immunity	3		EvT	0	1	E	2h			1	E	2h	
		Choix spécialité parcours NHM (1 parmi 2) / NHM specialisation elective courses (4 among 8)(1 among 2)	3												
		UE 24 : Régulations épigénétiques / Epigenetic Regulations	3		EvC EvT	40	≥ 2 1	A ¹ +A ³ E	- 2h	≥ 2 1	A ¹ +A ³ E	- 2h	1	E	2h
		UE 32 : Physiopharmacologie de la douleur / Physiology and pharmacology of Pain	3		EvT	0	1	E	2h			1	E	2h	
		Parcours PSI	12												
		UE 36 : Qualité et sécurité microbiologique des aliments	3		EvT	0	1	E	1h30			1	E	1h30	
		UE 34 : Nutrition, système musculo-squelettique et pathologies chroniques / Nutrition, locomotor capacities and chronic diseases	6		EvT	0	1	E	3h			1	E	3h	
		UE 22 : Ethique de la Recherche et Protection de l'Innovation	3		EvC EvT	50 50	2 1	E E	- 2h	1	E	2h	1	E	2h
		Choix spécialisation PSI : 2 parmi 4	6												
		UE 37 : Introduction biopharmacie des SA et modes d'administration	3		EvC EvT	30	3 1	E E	3*1h 1h	1	E	1h	1	E	1h
		UE 38 : Les grandes filières de l'agroalimentaire	3		EvC EvT	50	1 1	O E	- 2h	1	E	2h	1	E	2h
UE 39 : Conception d'un produit de santé - Partie 2	3		EvC	100	4	M	-	1	M	-	1	M	-		
UE 40 : Biomolécules, bioprocédés et ingrédients	3		EvT	0	1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30		
	30														

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

A¹ : Analyse de documents et/ou oral - simulation entretien

A² : tests en ligne

A³ : Compte-rendu/rapport écrit

MASTER 2 - Biologie Intégrative et Physiopathologie

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

3 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3		Choix langue (1 parmi 2) commun au 3 parcours - Language courses (1 among 2)	3												
	A	UE 1 : Français Langue étrangère / French Foreign Language	3		EvC	100	≥2	O + A ¹	-	1	O	15'	1	O	15'
		UE 2 : Anglais / English	3		EvC	100	≥2	O + E	10' + 30'	2	O+E	10' + 30'	2	O+E	10' + 30'
		Choix spécialité BIP (9 parmi 12) / BIP specialisation elective courses (9 among 12)	27												
	A	UE 3 : Stratégies d'analyses intégrées des génomes / Strategies of integrated analyses of genomes	3		EvT	0	1	E	2h				1	E	2h
		UE 4 : Dynamique du génome / Genome dynamics	3		EvT	0	1	E	2h				1	E	2h
		UE 5 : Transduction du signal & pathologies / Signal transduction & Pathologies	3		EvT	0	1	E	2h				1	E	2h
		UE 6 : Oncologie moléculaire / Molecular oncology	3		EvT	0	1	E	2h				1	E	2h
		UE 7 : Développement - Biologie cellulaire - Cellules souches / Stem cells – Developmental Biology	3		EvT	0	1	E	2h				1	E	2h
		UE 8 : Ontogenèse tissulaire & physiopathologies / Tissue ontogenesis & physiopathologies	3		EvT	0	1	E	2h				1	E	2h
		UE 9 : Fertilité - Pathologies de la reproduction / Fertility - Reproductive pathologies	3		EvT	0	1	E	2h				1	E	2h
		UE 10 : Neurosciences	3		EvT	0	1	E	2h				1	E	2h
		UE 11 : Du désordre métabolique aux maladies chroniques / From metabolic disorders to chronic	3		EvT	0	1	E	2h				1	E	2h
		UE 12 : Immunité anti-infectieuse / Anti-infection Immunity	3		EvT	0	1	E	2h				1	O ou E	30' ou 2h
		UE 13 : Microbiologie cellulaire / Cellular microbiology	3		EvT	0	1	E	2h				1	E	2h
		UE 14 : Contrôle neuroendocrine de la prise alimentaire / Neuro-endocrine control of food intake	3		EvT	0	1	E	2h				1	E	2h
UE 15 : Nutrition moléculaire / Molecular nutrition		3		EvT	0	1	E	2h				1	E	2h	
			30												
4	B'	UE 31 : Partie professionnelle - Stage Laboratoire / Master thesis	30		EvT	0	2	M+S	30'				2	M+S	30'
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

A1= Epreuves adaptées : Ecrit et/ou Rapport et/ou Oral

MASTER 2 - parcours Nutrition Health and Mobility

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

3 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					Evaluation initiale					RSE avec aménagement des exar			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3		Choix langue (1 parmi 2) commun au 3 parcours - Language courses (1 among 2)	3												
	A	UE 1 : Français Langue étrangère / French Foreign Language	3		EvC	100	≥2	O + A ¹	-	1	O	15'	1	O	15'
		UE 2 : Anglais / English	3		EvC	100	≥2	O + A ¹	-	1	O	15'	1	O	15'
		UE de spécialité obligatoires parcours NHM / Mandatory basic science course	18												
	A	UE 11 : Du désordre métabolique aux maladies chroniques / From metabolic disorders to chronic diseases	3		EvT	0	1	E	1h				1	E	1h
		UE 15 : Nutrition moléculaire / Molecular nutrition	3		EvT	0	1	E	2h				1	E	2h
		UE 16 : Mobilité, vieillissement & nutrition / Mobility, ageing & nutrition	3		EvT	0	1	E	2h				1	E	2h
		UE 17 : Muscle et Mobilité : contrôle et adaptation / Skeletal muscle and mobility : control and adaptation	3		EvT	0	1	E	2h				1	E	2h
		UE 18 : Métabolisme Approches Translationnelles / Metabolism Translational Approaches	3		EvT	0	1	E	2h				1	E	2h
		UE 19 : e-santé / e-health	3		EvT	0	1	E	1h				1	E	1h
		Choix options NHM (3 parmi 4) / NHM specialisation elective courses (3 among 4)	9												
	A	UE 10 : Neurosciences	3		EvT	0	1	E	2h				1	E	2h
		UE 12 : Immunité anti-infectieuse / Anti-infection Immunity	3		EvT	0	1	E	2h				1	O ou E	30' ou 2h
		UE 13 : Microbiologie cellulaire / Cellular microbiology	3		EvT	0	1	E	2h				1	E	2h
UE 14 : Contrôle neuroendocrine de la prise alimentaire / Neuro-endocrine control of food intake		3		EvT	0	1	E	2h				1	E	2h	
			30												
4	B'	UE 31 : Partie professionnelle - Stage Laboratoire / Master thesis	30		EvT	0	2	M+S	30'				2	M+S	30'
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

A1= Epreuves adaptées : Ecrit et/ou Rapport et/ou Oral

MASTER 2 - Parcours Produits Santé et Innovation

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : **3 à 12 crédits en fonction du bloc choisi**

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3		Choix langue (1 parmi 2) commun au 3 parcours - Language courses (1 among 2)	3												
	A	UE 1 : Français Langue étrangère / French Foreign Language	3		EvC	100	≥2	O + A ¹	-	1	O	15'	1	O	15'
		UE 2 : Anglais / English	3		EvC	100	≥2	O + A ¹	-	1	O	15'	1	O	15'
		Tronc commun PSI	18												
	A	UE 20 : Projet d'application	6		EvT	0	2	O+M	30'				1	A	-
		UE 21 : Gestion de projet	3		EvT	0	1	M	-				1	A	-
		UE 22 : Marketing et Etude de Marché	3		EvT	0	1	M	-				1	A	-
		UE 23 : Qualité – Sécurité - Environnement	3		EvT	0	1	O	30'				1	A	-
		UE 24 : Système d'information et de logistique	3		EvT	0	1	E	30'				1	A	-
		Choix bloc : 1 parmi 2 (DPPN ou PSA)	9												
		Bloc DPPN	9												
	A	UE 25 : Design et Emballage (DPPN)	3		EvC	100	2	O	-	1	O	30'	1	O	30'
		UE 26 : Formulation - Optimisation des formes (DPPN)	3		EvC	100	3	O	-	1	O	30'	1	O	30'
		UE 27 : Nutrition et substances actives dans les produits de santé (DPPN)	3		EvC	100	2	O	-	1	O	30'	1	O	30'
		Bloc SPA	9												
	A	UE 28 : Aliments : Analyse Sensorielle et Emballage (PSA)	3		EvT	0	1	O	30'				1	A	-
		UE 29 : Gestion de production et performance industrielle (PSA)	3		EvT	0	1	E	2h				1	A	-
	UE 30 : Relations systèmes de production et qualités des produits (PSA)	3		EvT	0	2	O + M	30'				1	A	-	
		30													
4	B'	UE 32 : Partie professionnelle - stage Entreprise	30		EvT	0	2	M+S	30'				2	M+S	30'
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

A1= Epreuves adaptées : Ecrit et/ou Rapport et/ou Oral

A = Epreuves adaptées oral ou écrit

**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPÉTENCES**
Année universitaire 2024-2025

Master Microbiologie

Parcours : Bioprocédés microbiens

Parcours : Microbiologie pour la santé et l'environnement

Parcours : Microbiologie industrielle et fermentation

Conseil de Gestion : 8 Juillet 2024

Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : 10 septembre 2024

La Vice-Présidente
en charge de la Formation



Françoise PEYRARD

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : **LEPERE Cécile**, cecile.lepere@uca.fr

Parcours	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Bioprocédés microbiens	Céline Laroche	celine.laroche@uca.fr
Microbiologie pour la santé et l'environnement	Damien Balestrino	damien.balestrino@uca.fr
Microbiologie industrielle et fermentation	Stéphanie Bornes	stephanie.bornes@uca.fr

Contact en scolarité : dominique.brugiere@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	non contrôlée
Assiduité aux TD	non contrôlée
Assiduité aux TP	L'assiduité en TP est obligatoire (2 absences injustifiées entraînent la défaillance à l'UE)
Accès à la salle d'examen	L'accès aux salles d'examen est interdit à tout candidat qui se présente 30 minutes après le début des épreuves.
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	Absence justifiée => neutralisation ou épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations. Absence injustifiée => L'étudiant est déclaré défaillant au-delà de 2 absences injustifiées.

Stages		
M1/M2 - parcours	durée minimale	calendrier/période
M1 : stage de 6 à 8 semaines	6 semaines	à partir de mi-mai
M2 : stage de 4 à 6 mois	4 mois	à partir de la deuxième semaine de janvier

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par le CFVU du 24 mai 2022.

Référent stage pour la formation : stages.pac@uca.fr

Frédéric Delbac (frederic.delbac@uca.fr)

Jean-Luc Bailly (j-luc.bailly@uca.fr)

MODALITÉS DE COMPENSATION

Master 1 - Microbiologie				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
A/A'	Toutes les UE sauf UE Stage	51		B'
B'	UE Stage	9		A/A'

Master 2 - parcours Bioprocédés microbiens				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
A	Toutes les UE sauf UE Stage	30	B'	
B'	UE Stage (UE15)	30	A	

Master 2 - parcours Microbiologie pour la santé et l'environnement				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
A	Toutes les UE sauf UE Stage	30	B'	
B'	UE Stage (UE15)	30	A	

Master 2 - parcours Microbiologie industrielle et Fermentation				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
A	Toutes les UE sauf UE alternance	30	B'	
B'	UE alternance	30	A	

pour valider le M1 il faut avoir obtenu une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à l'année, et une moyenne au bloc A/A' supérieure ou égale à 10/20 et une moyenne au bloc B' supérieure ou égale à 10/20.

pour valider le M2 il faut avoir obtenu une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à l'année.

MASTER 1 - Commun aux 3 parcours

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 15 à 21 crédits en fonction des options choisies

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	A	UE 1 : Diversité du monde microbien	3		EvC	100	≥2	O+A	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 2 : Interactions microbiennes	6		EvC	100	≥2	O+A+E	2h	1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 3 : Physiologie, écologie, évolution des microorganismes par des approches omics	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
		UE 4 : Génomes microbiens : organisation structurale et fonctionnel	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
		UE 6 : Biostatistiques 1	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
		UE 7 : Analyse du protéome et du métabolome	3		EvC EvT	30	≥2 1	O+A+M E	25' 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 8 : Anglais	3		Voir Annexe MCCC LANSAD										
		UE 9 : Bioanalyse en Génomique et Transcriptomique	3		EvC EvT	40	≥2 1	E+TP E	≥15' 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 13 : Biochimie des transformations microbiennes	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
				30											
		UE 10 : Génétique et physiopathologie infectieuse	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
		UE 11 : Ecotoxicologie	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
		UE 12 : Qualité et sécurité microbiologique des aliments	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30

2	A'	UE 16 : Technologie des Bioprocédés	3		EvT	0	1	E	1h30			1	E	1h30	
		UE 17 : Insertion professionnelle et intégrité scientifique	3		EvT	0	1	E	1h30			1	E	1h30	
		Choix d'option(s) : 2 parmi 5	6												
		OP 1 : Biostatistiques 2	3		EvT	0	1	E	1h30			1	E	1h30	
		OP 2 : Génomique des communautés microbiennes	3		EvC	100	≥2	O+M+S+A	15'	1	E	1h30	1	E	1h30
		OP 3 : Biocatalyse	3		EvT	0	1	E	1h30			1	E	1h30	
		OP 4 : Bio-analyse des microbiomes (id BI)	3		EvT	0	1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		OP 5 : Microorganismes et système immunitaire	3		EvC	100	≥3	E	30'			1	E	1h30	
	B'	UE 19 : Stage	9												
	EC : Miniprojets *		0.60	EvC	100	3	M+O+A	O=15'	3	M+O+A	O=15'	1	O	15'	
	EC : Mise en situation professionnelle		0.40	EvC	100	2	M+O	O=20'	2	M+O	O=20'	1	O	15'	
		30													

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE1 : Autre = résumé de conférence + compte rendu de TP

UE2 : Autre = QROC en ligne

UE7 : Autre = quizz en ligne, **comporte des TP non notés pour lesquels la non assiduité sera sanctionnée**

UE19 : Autre = note labo (participation, pratique ...etc)

OP2 : Génomique des communautés microbiennes :exercice ou résumé de publication

UE 19 : EC mini-projets correspond à un enseignement "d'initiation à la recherche" *

MASTER 2 - Parcours Bioprocédés microbiens

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

12 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance			
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
3	A	UE 1 : Physiologie Moléculaire de la cellule microbienne	3		EvT	0	1	E	2h				1	E	2h	
		UE 2 : Qualité dans les bio-industries	3		EvC	100	≥2	A+E	1h	1	O	20'	1	O	20'	
		UE 3 :Dynamique des populations microbiennes 1	3		EvT	0	1	E	2h				1	E	2h	
		UE 4 : Projet bibliographique	6		EvC	100	2	M+S	30'	2	M+S	30'	1	O	30'	
		UE 5 : Anglais	3		Voir Annexe MCCC LANSAD											
		UE 6 : Bioenergie –Bioraffinerie	3		EvT	0	1	E	2h				1	E	2h	
		UE 7 : Dynamique des populations microbiennes 2	3		EvT	0	1	E	2h				1	E	2h	
		UE 8: Génie des Bioprocédés – Analyse du Cycle de Vie	3		EvT	0	1	E	2h				1	E	2h	
		Choix d'une option parmi 3	3													
		OP 1: UE 12: Anti-infection immunity	3		EvT	0	1	E	2h				1	O E	30' 2h	
		OP 2 : UE 13 :Propriétés techno-fonctionnelles	3		EvT	0	1	E	2h				1	E	2h	
		OP 3 : UE 14 : Rôle des microorganismes dans les écosystèmes anaérobies	3		EvT	0	1	E	2h				1	E	2h	
					30											
4	B'	UE 15 : stage	30		EvT	0	2	M+S	45'	2	M+S	45'	1	O	45'	
			30													

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE2 : nature de l'épreuve "Autre" : travail de groupe écrit

MASTER 2 - Parcours Microbiologie pour la santé et l'environnement

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

12 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc	Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
				évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance			
				Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
3	A	UE 1 : Physiologie Moléculaire de la cellule microbienne	3		EvT	0	1	E	2h				1	E	2h
		UE 2 : Qualité dans les bio-industries	3		EvC	100	≥2	A+E	1h	1	O	20'	1	O	20'
		UE 3 : Dynamique des populations microbiennes 1	3		EvT	0	1	E	2h				1	E	2h
		UE 4 : Projet bibliographique	6		EvC	100	2	M+S	30'	2	M+S	30'	1	O	30'
		UE 5 : Anglais	3		Voir Annexe MCCC LANSAD										
		UE 9 : Aspects moléculaires de la virulence des micro-organismes	3		EvC EvT	25	3	O+A E	15' 2h	1	E	2h	1	E	2h
		UE 10 : Emergence et diffusion des micro-organismes pathogènes	3		EvT	0	1	E	2h				1	E	2h
		UE 11 : Microbiologie aquatique	3		EvT	0	1	E	2h				1	E	2h
	Choix d'une option parmi 3		3												
	A	OP 1: UE 12: Anti-infection immunity	3		EvT	0	1	E	2h				1	O E	30' 2h
OP 2 : UE 13 : Propriétés techno-fonctionnelles		3		EvT	0	1	E	2h				1	E	2h	
OP 3 : UE 14 : Rôle des microorganismes dans les écosystèmes anaérobies		3		EvT	0	1	E	2h				1	E	2h	
		30													
4	B	UE 15 : stage	30		EvT	0	2	M+S	45'				1	O	45'
		30													

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE2 : nature de l'épreuve "Autre" : travail de groupe écrit

UE 9 : nature de l'épreuve "Autre" : pertinence des réponses aux questions et résumé de publication

MASTER 2 - Parcours Microbiologie industrielle et fermentation

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

12 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
					évaluation initiale				RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance				
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
3	A	UE : Anglais	3		Voir Annexe MCCC LANSAD											
		UE 1 : Physiologie Moléculaire de la cellule microbienne	3		EvT	0	1	E	2h				1	E	2h	
		UE 2 : Qualité dans les bio-industries	3		EvC	100	≥2	A+E	1h		1	O	20'	1	O	20'
		UE 3 : Dynamique des populations microbiennes 1	3		EvT	0	1	E	2h				1	E	2h	
		UE 4 : Projet bibliographique	6		EvC	100	2	M+S	30'		2	M+S	30'	1	O	30'
		UE 5 : Fermentation industrielle	3		EvC	100	≥2	E	1h		1	E	2h	1	E	2h
		UE 6 : Production de biomasse, procédés industriels, aspects analytiques	3		EvC	100	≥2	O+M E	O=15' 1h		1	E	2h	1	E	2h
		UE 7 : Environnements réglementaire et industriel	3		EvC	100	≥2	O+E	O=20' E 1h		1	E	2h	1	E	2h
	Choix d'une option (1 parmi 3)		3													
	A	OP 1: UE 12: Anti-infection immunity	3		EvT	0	1	E	2h				1	O E	30' 2h	
OP 2 : UE 13 : Propriétés techno-fonctionnelles		3		EvT	0	1	E	2h				1	E	2h		
OP 3 : UE 14 : Rôle des microorganismes dans les écosystèmes anaérobies		3		EvT	0	1	E	2h				1	E	2h		
		30														
4	B'	UE : Alternance	30													
		EC Projet professionnel		0,3	EvT	0	1	O	15'				1	O	15'	
		EC Travail en entreprise		0,7	EvT	0	2	M+S	45'				1	O	45'	
		30														

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE2 : nature de l'épreuve "Autre" : travail de groupe écrit



**SCLV - SERVICE COMMUN
DES LANGUES VIVANTES**

UNIVERSITÉ
Clermont Auvergne

**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPÉTENCES
Année universitaire 2024 - 2025**

LANSAD - MASTERS SCIENCES

Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 10/09/2024

La Vice-Présidente
en charge de la Formation

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Françoise Peyrard', written over a light blue circular stamp.

Françoise PEYRARD

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : **Daniel RODRIGUES**

LANSAD	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Anglais	LCC/LCSH: N1: Lynsey GIROIRE N2/N3: Fabienne DAUVERGNE Master: Leisha LECOINTRE PSSSE: N1 Lynsey Giroire N2/N3 Fabienne DAUVERGNE STAPS : Morganne SHELFORD SCIENCES: N1 Stéphanie MICHEL N2/N3: Rebecca ADLER Master: Anne IOTZ	lynsey.giroire@uca.fr fabienne.dauvergne@uca.fr leisha.lecoindre@uca.fr lynsey.giroire@uca.fr fabienne.dauvergne@uca.fr morganne.shelford@uca.fr stephanie.michel@uca.fr rebecca.adler@uca.fr anne.iotz@uca.fr
Autres langues	Allemand : Stefanie CEELEN Espagnol : Julien QUILLET Italien : M. Claudio CHIANCONE Néerlandais : Portugais : M. Ailton SOBRINHO Polonais : M. Piotr ROSOL Russe : Olga SHCHETINKOVA	stefanie.ceelen@uca.fr julien.quillet@uca.fr claudio.chiancone@uca.fr ailton.pereira_rezende_sobrinho@uca.fr piotr.rosol@uca.fr olga.shchetinkova@uca.fr

Contact en scolarité :
 Mme Hélène SEGAUD : helene.segaud@uca.fr
 Mme Aurélie BROSE : aurelie.brosse@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)

Assiduité aux CM

Assiduité aux TD Les cours de LANSAD respectent le règlement de la compostante d'inscription de l'étudiant

Assiduité aux TP

Accès à la salle d'examen Les cours de LANSAD respectent le règlement de la compostante d'inscription de l'étudiant

La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue

Absence justifiée => épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations.

La composante ne distingue pas absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue / Épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations.
ML'étudiant est déclaré défaillant au-delà de 02 absence(s) injustifiée(s).

Parcours adaptés

Si au moment de son arrivée à l'université, après son inscription administrative, un étudiant ayant reçu une réponse OUI SI dans ParcoursSup refuse les modalités du parcours adapté (réunion de rentrée, rendez-vous individuels, tutorat ou remédiation, signature du contrat pédagogique de réussite...) il sera considéré comme démissionnaire et désinscrit.
Si un étudiant en parcours adapté ayant signé un contrat pédagogique de réussite cesse de participer aux dispositifs, il sera considéré comme démissionnaire pour le parcours OUI SI et sera basculé en licence standard. Il ne pourra donc plus bénéficier de l'accompagnement personnalisé inhérent au parcours OUI SI.

Cette dernière règle s'applique également pour les absences : en cas de xx absences injustifiées aux dispositifs spécifiques, l'étudiant est réputé défaillant dans son parcours OUI SI et il n'est plus admis à le poursuivre.

Stages		
Niveau - parcours	durée minimale	calendrier/période
Non concerné		

MODALITÉS DE COMPENSATION

Niveau 1 - Parcours X					
Intitulé des blocs de connaissances et de compétences	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
Cf. Les MCCC de la mention concernée			X		

Niveau 2 - Parcours X					
Intitulé des blocs de connaissances et de compétences	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
Cf. Les MCCC de la mention concernée	Cf. Les MCCC de la mention concernée				

Niveau 3 - Parcours X					
Intitulé des blocs de connaissances et de compétences	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
Cf. Les MCCC de la mention concernée	Cf. Les MCCC de la mention concernée				

Master tous niveaux SCIENCES

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : **3 crédits**

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc	Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
				évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{de} chance		
				Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
	A	UE Anglais	3											
1		M1 EEEA - Energie		EvC		2	M + O		2	M + O	20 min	2	M + O	20 min
		M1 Ingénierie Nucléaire (PTR-IPM)		EvC		2	E + O + A*		2	A* + O	20 min	2	A* + O	20 min
		M1 Informatique		EvC		2	M + O		2	M + O	20 min	2	M + O	20 min
		M1 Microbiologie		EvC		2	E + O + A*		2	A* + O	20 min	2	A* + O	20 min
		M2 Microbiologie		EvC		2	E + O + A*		2	A* + O	20 min	2	A* + O	20 min
		M1 Gestion de l'environnement		EvC		2	E + O + A*		2	A* + O	20 min	2	A* + O	20 min
		M2 Gestion de l'environnement		EvC		2	M + O		2	M + O	20 min	2	M + O	20 min
		M2 Gestion de l'environnement		EvC		2	M + O		2	M + O	20 min	2	M + O	20 min
		M1 Math Appliquée recherche		EvC		2	E + O + A*		2	A* + O	20 min	2	A* + O	20 min
		M1 Math et statistiques		EvC		2	E + O + A*		2	A* + O	20 min	2	A* + O	20 min
		M2 Math Appliquée recherche		EvC		2	M + O		2	M + O	20 min	2	M + O	20 min
		M2 Math et statistiques		EvC		2	E + O + A*		2	A* + O	20 min	2	A* + O	20 min
		M2 Genie Civil		EvC		2	M + O		2	M + O	20 min	2	M + O	20 min
		M1 Sciences du Medicament		EvC		2	E + O + A*		2	A* + O	20 min	2	A* + O	20 min
		M2 Sciences du Medicament		EvC		2	E + O + A*		2	A* + O	20 min	2	A* + O	20 min
		M1 Chimie (CA)		EvC		2	E + O + A*		2	A* + O	20 min	2	M + O	20 min
	M1 Chimie (MF)		EvC		2	M + O		2	M + O	20 min	2	M + O	20 min	

M2 Chimie (MF)			EvC		2	M + O		2	M + O	20 min	2	M + O	20 min
M2 Chimie (CA)			EvC		2	E + O + A*		2	A* + O	20 min	2	A* + O	20 min
M2 Mécatronique MTN			EvC		2	E + O + A*		2	A* + O	20 min	2	A* + O	20 min
M2 PAR - SETSIS - TECHMED			EvC		2	M + O		2	M + O	20 min	2	M + O	20 min
M2 Aut. Robotique			EvC		2	E + O + A*		2	A* + O	20 min	2	A* + O	20 min
Master Graduate Track - ICS/ PAR			EvC		2	M + O		pas de RSE			2	M + O	20 min
M1 PAR - SETSIS - TECHMED			EvC		2	M + O		2	M + O	20 min	2	M + O	20 min
M2 Energie CEM			EvC		2	M + O		pas de RSE			2	O	20 min
M2 Meca			EvC		2	M + O		2	M + O	20 min	2	M + O	20 min
M2 Informatique			EvC		2	M + O		2	M + O	20 min	2	M + O	20 min
M2 Industrie 4.0			EvC		2	M + O		2	M + O	20 min	2	M + O	20 min

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

Remarques : Les contrôles « Active English » en S5 et S6 tiennent compte de la participation en cours, le travail en groupe et la préparation régulière des devoirs

A = Divers travaux O et E au cours du semestre

* = Les étudiants préparent un rapport détaillé sur leur projet innovant. Ils le partagent avec leur enseignant. C'est un travail tout au long du semestre

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

A* - Dossier



UFR BIOLOGIE

Université Clermont Auvergne

**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPÉTENCES
Année universitaire 2024-2025**

Master Bio-Informatique

Parcours 1 : Analyses et modélisation des données

Conseil de Gestion : 8 Juillet 2024

Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : 10 septembre 2024

La Vice-Présidente
en charge de la Formation

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'F. Peyrard'.

Françoise PEYRARD

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : TATOUT Christophe, christophe.tatout@uca.fr

Parcours	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Analyses et modélisation des données	Christophe Tatout	christophe.tatout@uca.fr

BRUGIERE Dominique, dominique.brugiere@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	non contrôlée
Assiduité aux TD	non contrôlée
Assiduité aux TP	L'assiduité en TP est obligatoire (2 absences injustifiées entraînent la défaillance à l'UE même lorsque les séances de TP ne sont pas évaluées)
Accès à la salle d'examen	L'accès aux salles d'examen est interdit à tout candidat qui se présente 30 minutes après le début des épreuves.
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	Absence justifiée (ABJ) => neutralisation ou épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations. Absence injustifiée (ABI) => Le nombre d'absence injustifiée maximum tolérée par semestre est de 1. L'étudiant est déclaré défaillant au-delà de 1 absence injustifiée.

Stages		
M1/M2 - parcours	durée minimale	calendrier/période
M1	8 semaines	fin mai-début Juin
M2	5 mois	début Janvier

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par le CFVU du 24 mai 2022.

Référent stage pour la formation :

M1: LE GOFF Samuel (samuel.le_goff@uca.fr)

M2: ENAULT François (françois.enault@uca.fr)

MODALITÉS DE COMPENSATION

Master 1 - Parcours Analyses et Modélisation des Données				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
A/A'	toutes les UE sauf UE Stage	51		X
B'	UE Stage (UE13)	9		X

Master 2 - Parcours Analyses et Modélisation des Données				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
A/A'	toutes les UE sauf UE Stage	30		X
B'	UE Stage (UE20)	30		X

MASTER 1 - Parcours Analyses et modélisation de données

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

30 à 33 selon les options choisies

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des			2 ^{nde} chance			
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
1	A	UE1: Introduction à la bioinformatique & aux analyses intégratives	6		EvC	100	≥2	M+TP	-	1	E	1h30	1	E	1h30	
		UE2: Bio-analyse en génomique et transcriptomique	3		EvC EvT	30	≥2 1	TP E	≥15' 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30	
		UE3: Analyse du Protéome et du Métabolome	3		EvC EvT	30	≥3 1	A+O+ M E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30	
		UE4: Bio-statistiques 1	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30	
		UE5: Algorithmique et programmation	6		EvC	100	≥2	M+TP	-	1	E	1h30	1	E	1h30	
		UE6: Introduction à la base de données	3		EvC	100	≥2	E+TP	-	1	E	1h30	1	E	1h30	
		UE7: Anglais	3		EvC	100	≥2	E+O	-	1	O	15'	1	O	15'	
		Choix d'option (1 parmi 2)	3													
		OP1: : Controle de l'expression des gènes	3		EvT	0	1	E	2h					1	E	2h
		OP2: Génomes microbiens : organisation structurale et fonctionnelle, évolution	3		EvT	0	1	E	1h30					1	E	1h30
			30													
		UE8: Génomique comparative	3		EvC	100	2	E+M	E=1h30	1	M	-	1	O	30'	
		UE9: Algorithmes bioinformatiques	3		EvC	100	≥2	M+TP	-	1	M	-	1	E	1h30	

MASTER 2 - Parcours Analyses et modélisation de données

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

21 à 27 crédits selon les options choisies

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc	Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
				évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance			
				Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
3	A'	UE14: Fouille de données	3		EvC EvT	25	≥ 2 1	TP E	- 2h	1	E	2h	1	E	2h
		UE15: Omiques intégratives	6		EvC	100	≥2	O+E+M	O=15'	2	E+M	-	1	E	1h30
		UE16: Modèles de graphes et réseaux biologiques	3		EvC	100	≥ 2	O+M+A	O=15'	2	M+S	15'	1	S	20'
		UE17: Calculs parallèles et programmation GPU	3		EvC	100	≥ 2	O+TP+M	O=15'	1	O	15'	1	E	1h30
		UE18: Veille scientifique et technologique	6		EvC	100	≥ 2	O+M+A	O=15'	2	M+O	15'	1	S	20'
		UE19: Anglais	3		EvC	100	≥2	E+O	-	1	O	15'	1	O	15'
		Choix d'options : 2 parmi 6	6												
		OP7: Génétique d'association et sélection génomique	3		EvT	0	1	E	2h				1	E	1h30
		OP8: Stratégie d'analyse intégrée des génomes	3		EvT	0	1	E	2h				1	E	1h30
		OP9: Dynamique des populations microbiennes 2	3		EvT	0	1	E	2h				1	E	2h
		OP10: Analyse de données médicales et Deep Learning	3		EvC	100	3	2M+E	2h	3	2M+E	2h	1	E	1h30
		OP11: Apprentissage et Deep-learning	3		EvC	100	2	E	2*2h	1	E	2h	1	E	1h30
OP12: Environnement, droit, innovation pour la Santé	3		EvC	100	3	2M+E	1h	3	2M+E	1h	1	E	1h30		
		30													
4	B'	UE20: Stage	30		EvT	0	2	M+S	25'				1	S	25'
			30												

REMARQUES :

UE 16 : Modèles de graphes et réseaux biologiques : **"Autre" : Suivi de projet**

UE 18 : Veille Scientifique : nature de l'épreuve : **"Autre" : Suivi de projet**